

D.235 - Circoncision noachique

Par Roch Richer

« Prenez garde aux Chiens ; prenez garde aux mauvais Ouvriers ; prenez garde à la Circoncision. ³Car c'est nous qui sommes la Circoncision, nous qui servons Dieu en esprit, et qui nous glorifions en Jésus-Christ, et qui n'avons point de confiance en la chair » (Philippiens 3:2-3).

Introduction

Le premier antichrist est venu du Mont du Temple à Jérusalem. Mais qu'est-ce qu'un antichrist ? Jean a fait la description de ce type de personne ou groupe de personnes en disant qu'il s'agissait de celui ou ceux qui nient que Jésus ait été le Messie. De plus, un antichrist est toute personne qui professe que le Messie n'est pas encore venu. Donc, en mettant ces deux items ensemble, quiconque nie que le Messie est venu dans la chair en la personne de Jésus est antichrist (1 Jean 4:2-3).

Il s'agit d'une accusation très sérieuse dont les conséquences peuvent être éternelles. Car un antichrist ne professant pas que Jésus ait été le Messie ne peut être sauvé. Toute personne ayant été sauvée, mais qui abjure Jésus en tant que Messie ne peut plus être ramenée au repentir et au salut ; elle a blasphémé contre le Saint-Esprit (Hébreux 6:4-6 ; 10:26-29).

Ce reniement de Jésus/Messie équivaut à faire brûler de l'encens à César. Les premiers chrétiens savaient que, s'ils avaient brûlé de l'encens à César, ils auraient abjuré publiquement Jésus en tant que Messie, Roi et Seigneur. Mais ils reconnurent qu'Il était le Messie et donc le Roi d'Israël et le Seigneur de Gloire. Ainsi, toute action ou parole visant à renier Jésus comme le Messie, et toute déclaration niant, en partie ou dans sa totalité, Son œuvre achevée au Calvaire, constitue un acte antichristique. C'est la Circoncision dont parlait Paul aux Philippiens.

Si quelque genre d'interprétation quelconque, si quelque doctrine que ce soit, nie l'œuvre de Rédemption de Jésus sur la croix, elle provient d'une personne ou d'un

groupe de personnes devenues antichrists. C'est là où la Loi et l'esclavage enclenchent le combat contre la Grâce et la liberté.

Dans le judaïsme, les Juifs déclarent que Jésus était un faux prophète, un menteur, un rebelle, un sorcier, qu'Il est né de la fornication. Par conséquent, à leurs yeux, Son sang ne pouvait Le sauver Lui-même sur la Croix, à plus forte raison d'autres Juifs et Gentils. Ils croient qu'étant bâtard, Il n'avait pas Sa place parmi les justes de la nation d'Israël. Ainsi, ils enseignent que Jésus ne pouvait être le Messie et que ce dernier n'était donc pas encore venu en chair. Voilà qui entre point par point dans l'avertissement fait par Jean de ce que peut être un antichrist. Dans leur Talmud, les Juifs proclament que la crucifixion de Jésus n'était rien d'autre que la mort bien méritée d'un fou se trouvant maintenant en enfer.

« **C'était un fou et nous ne portons pas attention à ce que font les fous** » (Sanhédrin 67a).

« **Il [Jésus] est maintenant en enfer** » (Gittin 56b-57a).

Puisque qu'ils Le rejettent comme Messie, ils doivent nécessairement croire et enseigner que la Torah (la Loi de Moïse) est toujours la voie **unique** de Dieu menant au salut pour le monde.

Ils affirment que l'Évangile de Jésus, en tant que Paroles du Messie, n'est qu'un tissu de mensonges et que cela ne peut sauver personne. Si les Gentils veulent le salut, ils doivent renier Jésus comme étant le Messie et adopter la Torah, en partie ou dans sa totalité, et croire qu'elle est l'Alliance éternelle de Dieu pour toute l'humanité. Par contre, si les Gentils rejettent la Torah en tant qu'Alliance de Dieu, on devra, à l'heure convenue, les **détruire de sur la surface de la terre !**

Si les Gentils désavouent Jésus comme leur Messie et se convertissent au judaïsme par l'intermédiaire des **Sept Lois Noachiques**, ils pourront alors avoir part à l'utopie mondiale à venir appelée **Millénaire**. Pour que les Gentils s'en remettent à ces supposées Sept Lois de Noé, et non pas à l'œuvre achevée de Jésus au Calvaire, ils doivent enseigner et croire que la **Nouvelle Alliance** n'a pas encore été instituée. Il leur faut enseigner que Jésus n'a pas réussi à apporter la Nouvelle Alliance (la « meilleure alliance » — Hébreux 8:6) et, donc, que l'Évangile de Jésus

et le Nouveau Testament **ne sont pas** la NOUVELLE ALLIANCE !

Une fois la Nouvelle Alliance jetée au bas de la Croix et extirpée de l'Évangile de Jésus et de Sa coupe de communion, les convertis au noachisme devront enseigner que l'Évangile de la Grâce est totalement différent de la Nouvelle Alliance. Ils auront alors à démontrer que la Nouvelle Alliance fut reportée au « Millénaire » par ce que la Secte du Temple a réussi à déjouer les plans de Jésus ayant pour but de l'amener avant qu'Il ne soit crucifié. Conséquemment, puisque la Nouvelle Alliance fut contrecarrée, l'Ancienne Alliance demeure en vigueur jusqu'à ce jour.

Les Juifs talmudiques pensent donc que, lorsque viendra **leur** messie, il détruira en tout premier lieu les chrétiens de la surface de la terre, ce qui sera pour eux le signe qu'il est le messie (le *Moshiach*). S'il vous plaît, relisez les passages qui suivent en ayant cette optique en vue :

« *Et il lui fut donné de faire la guerre aux Saints, et de les vaincre* » (Apocalypse 13:7).

« *J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les Saints, et les surmontait* » (Daniel 7:21).

Comparez maintenant avec ce que dit le Talmud :

« **Lorsque viendra le Messie, il détruira les chrétiens** » (Sanhédrin 99a).

Afin de se préparer pour l'émergence de leur messie, les Juifs impies doivent l'aider en nettoyant d'abord le monde de toute croyance et de toute personne offensantes à leur point de vue. Le christianisme étant la cible officiellement visée, le combat est donc bien engagé, quoique se faisant actuellement encore en sous-main, mais d'une manière de moins en moins cachée.

Les chrétiens se déroberont-ils et abjureront-ils l'œuvre parfaite de Jésus au Calvaire ? Tomberont-ils dans le piège de la perdition d'hommes impies et renieront-ils une partie ou toute l'œuvre achevée sur la Croix ? Renieront-ils Jésus en tant que leur Messie ? Se mettront-ils à professer que la Coupe de la communion ne fut pas un emblème de la Nouvelle Alliance ? Célébreront-ils l'ancienne Pâque et non plus la Pâque du Messie au jour où Il l'a instituée et selon les symboles qu'Il a établis ? Les

chrétiens seront-ils nombreux à devenir antichrists dans le but de tenter d'être sauvés par un retour à l'observance de la Loi ? Ne vous y trompez pas, il s'agit bel et bien des blasphèmes sous-jacents de la Circoncision dissimulés derrière le paravent des Sept Lois Noachiques.

L'attaque du mouvement noachique vise à éradiquer la Nouvelle Alliance du sein de l'Église de Christ et à vilipender l'aboutissement et la fin de la Loi sur la Croix du Mont Calvaire par le sacrifice de Jésus ; donc, à renier l'œuvre parfaite de notre Seigneur Jésus en tant que seul et unique moyen de salut, du Juif comme du Gentil.

Le Messie n'est-Il pas venu en chair tel que prédit dans l'annonce des soixante-dix semaines accordées au peuple de Daniel et dans tous les autres prophètes ? Jésus n'a-t-Il pas confirmé l'Alliance que Dieu avait auparavant conclue avec le père de la foi, Abraham, tel que démontré par l'apôtre Paul, dans sa lettre aux Galates ?

*« Or les promesses ont été faites à Abraham, et à sa semence ; il n'est pas dit, et aux semences, comme s'il avait parlé de plusieurs, mais comme parlant d'une seule, et à sa semence : **qui est Christ**.¹⁷Voici donc ce que je dis : c'est que **quant à l'alliance qui a été auparavant confirmée par Dieu en Christ**, la Loi qui est venue quatre cent-trente ans après, ne peut point l'annuler, pour abolir la promesse »* (Galates 3:16-17).

*« Et **il confirmera l'alliance** à plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine il fera cesser le sacrifice, et l'oblation... »* (Daniel 9:27).

Jésus n'a-t-Il pas amené cette Nouvelle Alliance par Son sacrifice à la Croix ? N'a-t-Il pas mis fin à la Torah lors de Sa mort afin d'apporter un chemin nouveau et vivifiant ? Les sacrifices d'animaux n'ont-ils pas pris fin au milieu de la semaine de la crucifixion de Jésus, comme Daniel l'avait prophétisé (Daniel 9:27) ? Le sacerdoce de la Loi ne fut-il pas complètement aboli ?

« Or la Sacrificature étant changée, il est nécessaire qu'il y ait aussi un changement de Loi » (Hébreux 7:12).

Le voile du Temple ne s'est-il pas fendu en deux, à partir du haut jusqu'en bas, pour montrer que Dieu S'était écarté du système devenu dès lors apostat ? Jésus n'a-t-Il

pas enlevé le Royaume des mains des Juifs impies pour le donner ensuite à l'Église de la Nouvelle Alliance ?

« *C'est pourquoi je vous dis, que le Royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits* » (Matthieu 21:43).

Jésus n'a-t-Il pas ôté le trône de David des mains d'Israël pour le placer dans l'Église du Nouveau Testament ? Jésus ne règne-t-Il pas **aujourd'hui**, ou doit-Il attendre le Millénaire ? La Loi ne s'est-elle pas terminée à la Croix lorsque Jésus S'est écrié : « **Tout est accompli !** » ? Jérusalem n'a-t-elle pas été détruite avec la permission de Dieu, en l'an 70, pour signifier clairement que la Loi et les sacrifices d'animaux étaient rejetés et abolis pour toujours ?

Toutes ces questions ont des réponses évidentes pour qui sait lire la Bible dans son entier, Ancien et Nouveau Testaments. Elles découlent de la logique du Plan de Dieu. Mais le judaïsme a une contrepartie fort élaborée et à ce point convaincante qu'une grande partie des « chrétiens » fréquentant les églises se laisseront piéger par les savantes argumentations des rabbins et délaisseront le christianisme pour adopter les Sept Lois Noachiques, persuadés qu'ils ont été bernés par les prêtres, les ministres et les pasteurs chrétiens. Ce sera le début de la grande apostasie annoncée par l'apôtre Paul dans 2 Thessaloniens 2:3.

Les Sept Lois Noachiques n'ont jamais existé avant qu'elles ne soient fabriquées et insérées dans le Talmud babylonien. Les talmudistes proclament qu'elles proviennent d'Adam, puis de Noé. C'est faux ! Leur doctrine ne se trouve nulle part dans les Saintes Écritures de Dieu. Elle est aussi fausse que le père Noël et le lapin de Pâques. Sous leurs présentes forme et interprétation, elles sont le fruit de l'imagination fertile et sataniquement inspirée de talmudistes impies et intrigants qui les concoctèrent durant la première partie du Moyen Âge, lors de la rédaction écrite du Talmud. Les Lois Noachiques ne sont pas mentionnées une seule fois dans l'histoire de l'Église.

En effet, comment se fait-il que les apôtres n'aient rien su de ces lois censément destinées aux Gentils, quand ils leur donnèrent les premières règles de foi et les pratiques ecclésiastiques, dans Actes 15:20 ? Et même si elles avaient existé réellement, le fait que les apôtres **ne les employèrent pas** ne prouve-t-il pas que,

dans la Nouvelle Alliance, elles auraient été **rejetées** comme critère de salut ?

Selon la théorie talmudique cachée derrière les fabulations noachiques, si les Juifs talmudistes ne peuvent détruire les chrétiens par l'attaque systématique contre Jésus que l'on traite de bâtard et de faux prophète, ils utiliseront leur deuxième meilleure méthode : tromper les chrétiens en pervertissant les Écritures afin de les amener à croire qu'ils doivent observer la Loi (la Torah) et nier ainsi que Jésus y ait mis fin, ce dans le but que les chrétiens deviennent aussi antichrists qu'eux dans la pratique comme en théorie.

De cette façon, les Gentils se mettent à argumenter les uns contre les autres, discutant à savoir s'ils doivent garder la Loi pour être sauvés, ou si l'œuvre de Jésus sur la Croix mène vraiment à la justice éternelle, ou si la justice ne viendrait pas de l'observance de la Loi plutôt que du sacrifice de Jésus.

« Je n'anéantis point la grâce de Dieu : car si la justice est par la Loi, Christ est donc mort inutilement » (Galates 2:21).

Petit à petit, les chrétiens seront amenés à se joindre à la synagogue, tombant dans le piège juif qui vise à ruiner l'œuvre achevée de Jésus sur la Croix et rayer Son nom de la surface de la terre. Et n'en doutez pas, l'antichrist a probablement déjà fait le vœu de biffer la mémoire de Jésus et Ses œuvres de l'Histoire de l'humanité et ce, de toutes les manières possibles, en faisant appel à la naïveté et à l'ignorance des chrétiens.

Il y a trois niveaux de convertis noachiques

Niveau 1. Il s'agit de la personne, ou du groupe de personnes, qui pense que garder la Loi est une question de choix. Elle croit qu'observer la Loi par **choix**, c'est inévitablement la garder par la « foi ». Elle réinterprète les écrits de Paul de telle sorte qu'elle lui fait dire que l'on peut garder la Loi par la foi en autant que l'on déclare le salut par Jésus. Elle fait également dire à Paul que, si l'on observe la Loi en vue du salut, mais que l'on ne croit pas en Jésus, la Loi ne peut pas nous sauver par elle-même. Cette personne a donc pour doctrine que, pour être sauvé, il faut **et** la Loi **et** Jésus. Elle croit et enseigne aussi que Jésus la sauve et met ensuite la Loi (la Torah) dans son cœur. La Nouvelle Alliance n'est pas alors « nouvelle » dans le

sens de différente, remplaçante, mais que ce serait l'Ancienne réécrite dans le cœur. Ainsi, le mot « nouvelle » veut dire, en fait, « ancienne », mais on l'appelle « nouvelle » parce qu'on a un cœur nouveau comme sanctuaire pour l'accueillir. Cette personne croit que la Loi **est** la Nouvelle Alliance et que l'Évangile doit convertir le monde à la Loi, ou alors il s'agit d'un faux évangile. Elle rejette les sacrifices d'animaux et le sacerdoce de l'Ancien Testament, mais louange les grands rabbins modernes qui ne sont pourtant rien d'autre que des pharisiens sous une nouvelle identité. Le Talmud est la bible de ces rabbins !

Niveau 2. C'est la personne, ou le groupe de personnes, qui croit que l'Alliance de la Loi n'a pas pris fin au Calvaire. Elle croit que la Loi et l'Évangile ont deux desseins différents. Elle pense que la Nouvelle Alliance joint les Gentils à la Loi, mais que les Juifs, quant à eux, n'ont qu'à observer l'Ancienne Alliance, car ils n'ont pas de part à la Nouvelle Alliance. Elle pense que les deux Alliances ont une existence parallèle et se côtoient en même temps. C'est ce que l'on appelle la Théorie de la Dualité d'Alliances. Ce que cette personne croit, c'est que la Loi est pour les Juifs et que la Nouvelle Alliance est pour les Gentils dans le but d'en faire des convertis à la Circoncision, mais elle n'emploiera pas le mot « circoncision » parce que cela identifie la réelle philosophie de cette théorie religieuse.

Elle s'imagine aussi que les sacrifices d'animaux peuvent être offerts à Jésus par les Juifs et les Gentils, à condition qu'ils soient exécutés par la « foi », de manière « volontaire », et pourvu qu'ils ne soient pas offerts en tant qu'expiation ou rémission des péchés. Elle exige à fort cri que la Nouvelle Alliance inclut l'observance de la Loi. Elle croit, et enseigne donc, qu'il faisait partie du plan de Jésus d'amener le monde entier sous la provision de la Loi par l'intermédiaire de la prédication de l'Évangile de la Grâce. Donc, par la Grâce de Dieu, les Gentils sont amenés à garder la Loi par Jésus en tant que Messie. Les Gentils sont, par le fait même, sauvés par la grâce, mais, après coup, ils doivent observer la Loi sinon ils ne peuvent demeurer sauvés et continuer à se déclarer du salut. Cette personne croit que les Juifs actuels ont tout ce qu'il leur faut comme révélation dans leurs Écritures et que les enseignements catholiques et protestants contre l'observance de la Loi sont antisémites. Elle est bien d'accord pour que les Juifs acceptent Jésus en tant que Messie, mais s'ils continuent à garder la Loi par la foi et font des sacrifices d'animaux, sans tenir compte de Jésus, ils seront néanmoins sauvés.

Niveau 3. C'est le genre de personne, ou groupe de personnes, qui nie que Jésus soit le Messie et qui proclame que le monde entier doit être converti aux Sept Lois Noachiques, autrement, non seulement les gens ne seront-ils pas sauvés, mais on devra les **exterminer** de la surface de la terre, parce qu'ils sont pires que des chiens qui renieraient la noble et excellente vie de l'observance de la Loi ! Cette personne croit que les rabbins pharisiens — ces talmudistes modernes trempant dans l'ésotérisme le plus halluciné et la kabbale la plus noire — sont les seuls ministres de Dieu dans le monde et que leurs paroles sont celles de l'Éternel. Elle dit que personne ne peut changer la parole ou la législation d'un rabbin, et qu'un Gentil ne peut rien dire, ni enseigner quoi que ce soit à un rabbin. Or, quand un rabbin dit qu'il peut comprendre le christianisme, ce n'est que pure fausseté de sa part ! Tout ce qu'il veut, c'est l'argent des chrétiens !

Les Gentils convertis au noachisme, foisonnant dans les sociétés secrètes et dans les hautes sphères de la société, endossent tout l'attirail juif dans le culte des synagogues, y compris le port de la kippa pour les hommes. Ils voyagent en Israël et, même s'ils se permettent de visiter les lieux touristiques chrétiens dans le but inavoué de se « rendre plus saints » ou pour améliorer leur vie de salut, ils reviennent en se vantant que la kippa leur a ouvert les portes des synagogues et des endroits saints juifs. Ils en viennent à aimer davantage le mur des lamentations que le Mont du Calvaire. Ils haïssent quiconque enseigne que le Nouveau Testament est la Nouvelle Alliance et que celle-ci a remplacé la Loi.

Maintenant que vous avez été mis au courant des paramètres du combat, la question est de savoir si le fait de livrer cette information aidera à sauver quelques innocentes âmes et cœurs tendres en les empêchant de devenir antichrists par une conversion insensée aux Sept Lois Noachiques. Fournir ces informations fondamentales empêchera-t-il quelqu'un de renier, en partie ou en totalité, l'œuvre exécutée au Calvaire par le vrai Messie, Jésus-Christ ? Nous l'espérons de tout cœur.

Les Sept Lois Noachiques

Bien que nous en ayons établi la liste et des explications dans nos articles précédents, revoyons ce que sont ces fameuses Lois de Noé que les Juifs talmudistes tenteront bientôt de faire rentrer dans la gorge de tout le monde.

1. Tu ne te compromettas pas dans le culte idolâtre ;
2. tu ne blasphèmeras pas Dieu ;
3. tu ne répandras pas le sang innocent d'aucun être humain, ni d'un fœtus, ni d'une personne souffrante qui n'a que peu de temps à vivre ;
4. tu ne te compromettas pas dans des relations sexuelles bestiales, incestueuses, adultères ou homosexuelles, ni ne commettras de viol ;
5. tu ne voleras pas ;
6. tu ne te montreras pas cruel envers les animaux ;
7. tu établiras une législation et des tribunaux pour administrer ces lois, y compris la gestion de la peine de mort pour ceux qui tuent, en la commandant même s'il n'y a seulement qu'un témoin oculaire.

[Voyez le Talmud babylonien, Sanhédrin 56-60]

À première vue, elles semblent assez anodines, voire innocentes. On y verrait même une apparence de légitimité. Mais elles cachent une interprétation talmudique remplie de venin.

La Loi **n° 1**, traitant de l'idolâtrie, est à prendre dans son sens talmudique. Elle sous-entend tout emblème qui pourrait identifier Jésus en tant que Messie. Pour les Juifs et les musulmans, Jésus n'est considéré que comme un homme seulement et une idole chrétienne. On L'accepte comme homme, certes, mais si quelqu'un prie Jésus, adore Jésus, ou loue Jésus, les Juifs et les musulmans croient que l'on rend un culte envers une idole, ce qui s'avère une offense passible de la peine de mort. Donc, techniquement, tous les chrétiens de la terre seraient coupables d'idolâtrie et mériteraient la mort.

Vous noterez également, à la fin de la Loi n° 7, qu'il ne faut qu'un seul témoin pour entériner la condamnation. C'est un viol du commandement biblique d'avoir au moins **deux** témoins. Les pharisiens talmudistes ne purent pas trouver deux témoins dans le procès intenté à Jésus, et leurs descendants modernes ne veulent pas que cette erreur se répète à nouveau. Ils établissent donc la production d'un seul témoin pour obtenir la peine de mort. Ce pourrait être aussi un **faux** témoin, comme ils en produisirent lors du procès contre Jésus. Dans la Loi talmudique, deux témoins ne sont pas nécessaires pour une condamnation à la peine de mort si un prisonnier est provoqué ou contraint à faire des aveux pouvant être interprétés comme une

confession. Parfois, on amenait la victime dans un endroit où on avait préalablement caché des « témoins » derrière un mur. On feignait de traiter la victime avec amitié et affabilité afin de la porter à jaser. Mais aussitôt que l'on obtenait de la victime les paroles qui pouvaient, selon eux, engendrer une offense digne de la peine de mort, les témoins surgissaient de derrière le mur et se révélaient. Si une personne refusait de parler et de répondre aux questions, ou si elle réagissait si on la bousculait ou la maltraitait, une condamnation de peine de mort requérait alors deux témoins oculaires à part de ce qu'ils ne pouvaient extirper de la victime. Jésus nous a dit que, lorsque cela nous arriverait, de ne pas penser à ce que nous dirions, mais d'attendre que l'Esprit nous inspire quoi dire à l'heure même. Jésus savait qu'Il pouvait préserver Ses serviteurs de cette manière parce que, à cette heure-là, l'Esprit leur inspirerait de ne rien dire. Ainsi, ils ne s'incrimineraient pas. Vous vous souviendrez que Jésus ne leur répondit pas, et ils devinrent insolents et irrités. Quand Jésus parla, vous noterez que le souverain sacrificateur se dépêcha de déchirer ses vêtements et se mit à crier qu'ils n'avaient pas besoins d'autres témoins.

« Mais il se tut, et ne répondit rien. Le souverain Sacrificateur l'interrogea encore, et lui dit : es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ? ⁶²Et Jésus lui dit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. ⁶³Alors le souverain Sacrificateur déchira ses vêtements, et dit : qu'avons-nous encore affaire de témoins ? » (Marc 14:61-63).

Lorsque Jésus a déclaré être le Messie — ce qu'ils considéraient comme digne de la peine de mort —, les pharisiens talmudistes arrêterent alors le procès et commandèrent immédiatement l'exécution. Dans les « nouvelles » Lois Noachiques, on constate que, si la victime refuse de témoigner ou de dire un mot, cela peut l'incriminer et que, si on peut produire un témoin qui mentira, la victime sera exécutée.

Dans la Loi **n° 2**, blasphémer Dieu, cela veut également dire parler contre ce que les talmudistes regardent comme « l'Ordre de Dieu ». Cela comprend le fait de dire quoi que ce soit contre le grand prêtre, à n'importe quel moment, n'importe où. *« Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, paroi blanchie ; puisque étant assis pour me juger selon la Loi, tu commandes, en violant la Loi, que je sois frappé. ⁴Et ceux qui étaient*

présents lui dirent : injurieras-tu le souverain Sacrificateur de Dieu ? ⁵*Et Paul dit : mes frères, je ne savais pas qu'il fût souverain Sacrificateur : car il est écrit : tu ne médieras point du Prince de ton peuple »* (Actes 23:3-5). Si un grand prêtre devient réellement l'antichrist à venir, s'asseyant dans le Temple de Dieu ou en tant que dirigeant terrestre de Dieu, alors parler contre un tel personnage sera considéré comme un blasphème, selon la Loi Noachique, et cela entraînera la peine de mort. De toute manière, ce n'est pas compliqué, **toute** contravention aux Sept Lois Noachiques mènera automatiquement à la peine de mort.

La Loi **n° 7**, celle de la cruauté envers les animaux, pourrait être utilisée contre ceux qui tuent un animal pour se nourrir si cet animal a été placé sur une liste d'espèces protégées d'animaux en danger d'extinction. La vie de l'animal prend alors une valeur supérieure à celle de l'être humain. Toute personne, d'après le témoignage d'une seule autre personne l'ayant vu tuer un tel animal, est donc passible de mort. Si vous ne voyez pas comment le grand public a déjà été préparé à donner son « consentement » à pareilles punitions, sous le faux déguisement des mouvements environnementalistes, est-ce que c'est parce que vous êtes déjà devenus aveugles ?

Comment quelque chrétien que ce soit pourrait-il soutenir le complot diabolique caché derrière les préceptes des Lois Noachiques ; avaliser la destruction du Nouveau Testament et de l'Église ; cautionner le meurtre des Saints précieux de Dieu qui sont maintenant Juifs et Gentils ?

Il se peut que vous pensiez que je fais une bien grosse affaire avec pas grand-chose. Mais sachez que les Sept Lois Noachiques ont été adoptées dans la législation américaine sous le nom de Résolution # 104 du Congrès des Etats-Unis, le 20 mars 1991, et sont devenues le Droit public 102-14 (102 P.L. Stat. 44, établissant que le 26 mars 1991 est la Journée de l'Éducation USA). Elles se sont furtivement faufilées en lois sous l'apparence trompeuse du joyeux 89^e anniversaire du faux messie décédé, le grand rabbin Manechem Mendel Schneerson, leader du mouvement loubavitch juif (des hassidiques talmudistes et kabbalistes). La loi fut signée par Robert Foley, porte-parole de la Maison Blanche, Robert Byrd, président par intérim du Sénat, et par le Président américain George Bush Sr.

Conclusion

Frères et sœurs en Christ, lorsque vous commencerez à entendre parler des Lois de Noé, présentées comme assises de la société humaine, **soyez sur vos gardes !** C'est le début de l'installation du piège que les hommes impies sont en train de poser pour détruire les chrétiens !

Il ne faudra pas vous laisser gagner par l'argumentation trompeuse, en apparence logique et savante, que déploieront les talmudistes et leurs serviteurs noahides pour discréditer notre Sauveur et Seigneur, Jésus-Christ. Lisez votre Bible dans la prière fervente en demandant à Dieu qu'Il vous accorde l'Esprit nécessaire pour être conduits dans toute la vérité (Jean 16:13). Ne vous relâchez point dans la prière (1 Thessaloniens 5:17). Vérifiez tout ce que vous entendez dire et tout ce que vous lisez (1 Thessaloniens 5:21 ; Éphésiens 4:14 ; 1 Jean 4:1). Développez votre amour de la vérité afin d'être sauvés (2 Thessaloniens 2:10).

Et c'est ainsi que vous ne serez pas dans les ténèbres ou surpris quand toutes ces choses arriveront (1 Thessaloniens 5:5-6).

D.234 - Les Sept Lois Noachiques ? Qu'est-ce que c'est ?

Par Roch Richer

Les présidents américains encensent fréquemment les Sept Lois Noachiques[1] dans leur discours, lors de la **Journée de l'Éducation** ayant lieu chaque année aux États-Unis depuis 1991. Il n'est nullement surprenant que la plupart des Nord-américains n'en aient jamais entendu parler : elles proviennent du **Talmud babylonien** et n'apparaissent nulle part dans l'Ancien ou le Nouveau Testament de la Bible.

La question qui surgit à la mention de ces Lois Noachiques (ou Lois de Noé), c'est

pourquoi donc — puisqu'il se voit contraint de placer une injonction religieuse à la Journée de l'Éducation — le Président américain ne préfère-t-il pas encourager les Américains à suivre les Dix Commandements, qui sont une version plus récente et plus compréhensive que les Sept Lois dites de Noé et qui ont l'avantage d'être bien plus connus et beaucoup plus accessibles ?

L'explication de ce puzzle est saisissante. En fait, ça ne saurait être plus stupéfiant ! L'explication découle du fait que les Juifs hassidiques du **Chabad Loubavitch** sont à la poursuite d'un but ; et l'étonnant de toute l'affaire, c'est que nous assistons aux signes de leur progrès en direction de ce but. Le dessein du Chabad Loubavitch hassidique, comme ce mouvement l'annonce lui-même (ce que je vais démontrer ci-après par des citations directes) et comme quiconque possédant l'Internet peut le vérifier lui-même, va comme suit — et je vous avertis de bien vous asseoir avant de commencer à lire... !

Les hassidiques Chabad Loubavitchers ont un plan qu'ils poursuivent dans le dessein de **conquérir le monde** et mettre en place la réglementation rabbinique au sein de chaque pays. Cependant, ils se rendent compte que, d'eux-mêmes, ils n'ont pas la main-d'œuvre requise pour exécuter ce plan ; ils sont donc depuis longtemps en processus de recrutement pour former une grande armée de non-Juifs afin de les aider. Les membres de cette armée d'assistants non-juifs s'appellent des « Noahides », parce que les Juifs disent qu'ils sont les Enfants de Noé (*B'nai Noah*, en hébreu). Ce qui est étrange de leur part, car, si je ne m'abuse, les Juifs aussi sont les Enfants de Noé. Mais avec eux, nous n'en sommes pas à une contradiction près. Donc, cette armée se compose en grande partie de « chrétiens » mécontents et apostats à la recherche d'une orientation religieuse en ces jours de « désintégration » du christianisme. Bien sûr, on parle ici du « christianisme » institutionnalisé du monde, pas celui de Jésus-Christ. Les Lois Noachiques sont ainsi les Lois auxquelles les hassidiques du Chabad Loubavitch demandent à leurs assistants noahides d'obéir. Or, la plus éminente de ces Sept Lois de Noé est la **renonciation au christianisme** et, en fait, de toute religion autre que le judaïsme orthodoxe. Les activités éducatives des Loubavitchers, et que les Présidents américains commémorent annuellement, consistent principalement à leurrer les non-Juifs en leur faisant jouer le rôle d'assistants noahides, ce qui exige, dès l'étape initiale, la **renonciation au christianisme** !

Suit ici, et plus en détails, le programme noachique de la bouche même des hassidiques du Chabad Loubavitch.

Les Sept Lois Noachiques sont, en vérité, sept entêtes de sujets

L'on pourrait s'attendre à ce que les Sept Lois Noachiques aillent à peu près dans le sens suivant : « Honore ton père et ta mère ; Tu ne tueras point ; Tu ne commettras point d'adultère ; Tu ne voleras point » et ainsi de suite. Pourtant, il nous est impossible de trouver une telle liste. Tout ce que nous pouvons découvrir, ce sont des listes d'entêtes de sujets sur des questions talmudiques comme, par exemple :

« **Lois noachiques**, sept lois données à Noé et qui, selon les rabbins, incombent à tous les hommes sans exception : interdiction d'idolâtrie, de blasphème, d'épanchement du sang, de péchés sexuels, de vol, interdiction de manger de la chair arrachée à des animaux vivants, et instructions pour l'établissement de tribunaux. » [Geoffrey Wigoder (Éd.), *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Léon Amiel, New York et Paris, aussi Maison de Publications Keter, Jérusalem, 1974, p.455.]

Toute société établit des limites quant aux activités sexuelles de ses membres et, pour ce faire, fournit sa propre définition des « péchés sexuels » ; donc, savoir simplement que les Lois Noachiques interdisent les péchés sexuels ne nous dit rien en soi. Il y a sans aucun doute des définitions talmudiques approfondies des péchés sexuels dont on parle ici ; voilà pourquoi nous considérons que les deux mots « péchés sexuels » ne sont qu'une entête de sujets et non pas une loi. Il en est de même des « instructions pour l'établissement de tribunaux » — ces quelques mots ne forment pas une loi que chaque initié noahide se sentira en mesure d'observer ; ils font plutôt référence à des centaines, voire des milliers de pages d'écrits talmudiques quant à la nature des tribunaux devant être établis. Les mêmes observations peuvent être faites en ce qui regarde tous les autres items de la liste de Wigoder mentionnée ci-haut.

Des descriptions alternatives des Sept Lois Noachiques (comme on peut en trouver à www.noahide.com/7laws.htm) nous amènent à la conclusion très claire que l'on ne nous donne que des entêtes de sujets et que toute autre déclaration plus élaborée que l'on pourrait nous suggérer sous chacune de ces entêtes demeure vague et fait

allusion à des écrits talmudiques originaux bien concrets, mais qui ne nous sont pas divulgués.

À l'occasion, les 7 lois se chiffrent à 30, où même à 66

Comme on peut s'y attendre d'entêtes de sujets, on peut subdiviser celles-ci de telle sorte que le nombre de Lois Noachiques ne s'arrête parfois pas à sept, mais monte à **trente**, et même à **soixante-six**, comme vous pourrez le constater sur le site noachique à l'adresse suivante : www.noahide.com/lawslist.htm.

En balayant du regard ces listes plus élaborées, le Nord-américain moyen peut être saisi d'un malaise et même parfois franchement d'une vive inquiétude. (Le matériel suivant est tiré de l'original) :

	<ul style="list-style-type: none">· Certaines des lois noachiques sont mystérieuses : « Contre la pratique d'Ov », « Contre la pratique de Yiddoni », « Contre la pratique consistant à passer nos enfants au feu dans le culte de Moloch ».
	<ul style="list-style-type: none">· Certaines proscrivent les crimes par la pensée : « Contre l'entretien de la pensée qu'il existe une déité autre qu'Hashem », « Contre le désir ».
	<ul style="list-style-type: none">· Certaines semblent définir le pouvoir des rabbins plutôt que les lois que les gens doivent suivre, et ces pouvoirs rabbiniques violent la séparation de l'église et de l'état, ce qui, si cela était implanté, transformerait l'Amérique du Nord en théocratie : « Assigner des juges et des officiers dans chaque communauté. »
	<ul style="list-style-type: none">· Certaines prescrivent des procédures qui sont étrangères à la culture nord-américaine, comme l'exécution par décapitation, ou la nécessité de sacrifices d'animaux : « Que la cour doit administrer la peine de mort par l'épée (i.e., décapitation) », « Offrir des sacrifices rituels ».
	<ul style="list-style-type: none">· Certaines auraient de si rares applications qu'il semble inapproprié de les inclure dans une courte liste des lois les plus importantes : « Contre le fait de manger des membres arrachés d'un animal vivant, d'une bête vivante ou d'une volaille vivante ».
	<ul style="list-style-type: none">· Certaines sont détraquées face aux pratiques occidentales profondément enracinées : « Des mariages formels <i>via</i> la dot de la mariée & les dons de mariage ».

	<ul style="list-style-type: none"> · Certaines feraient reculer l'évolution des animaux de ferme et de compagnie : « Ne pas croiser les animaux ».
	<ul style="list-style-type: none"> · Certaines produisent des détails excessifs concernant des questions d'une importance insignifiante comme, par exemple, combien de raisins un cueilleur itinérant a-t-il le droit de manger : « Il sera permis à un cultivateur de manger du fruit où il travaille [sous certaines conditions] », « Contre le fait qu'un cultivateur mange de ce fruit [quand certaines conditions ne sont pas rencontrées] », « Contre le fait qu'un cultivateur apporte de ce fruit à la maison ».
	<ul style="list-style-type: none"> · Certaines seraient difficiles à appliquer en Amérique du Nord : « Contre le fait de s'engager dans un comportement érotique pouvant conduire à une union défendue. [C'est-à-dire, se faire des caresses entre deux personnes dont le mariage serait illicite.] »

En d'autres termes, adopter les Lois Noachiques mène à bien plus que ce à quoi on est en droit de s'attendre d'un exercice visant à prendre les lois religieuses d'un ancien peuple et essayer de les appliquer dans une société moderne — un gros manque de pertinence et une impraticabilité absolue.

La Lois Noachiques devront être imposées par la force

La seule façon que l'on pourra imposer ce genre de lois au peuple nord-américain, c'est par la force, peut-être le type de force brutale qu'on voit les Israéliens appliquer aujourd'hui aux Palestiniens, perspective que le Rebbe des Loubavitchers, Menachem Schneerson, a déjà anticipé en arrière-pensées, tout en y ajoutant des adoucissements comme ceux qui suivent, dans les versions publiques de cette anticipation, afin de ne pas susciter l'alarme :

« N'avons-nous pas assez à faire avec les Juifs ? Pouvons-nous vraiment nous permettre de dépenser du temps et de l'argent dans la campagne visant à transformer les Gentils ?

« Le Rambam utilise l'expression : "*Lakuf* (influencer par la force) tous les habitants du monde à accepter les commandements de Noé." Il est évident que nous devons le faire de manière plaisante, douce et pacifique, mais nous devons nous montrer persistants. Si vous avez déjà essayé à plusieurs reprises, essayez encore. Nous avons souvent constaté que, même si nous le disons cinq fois à certaines personnes,

elles ne changent qu'après l'avoir entendu six fois ! » [Pourim, 5747, *Sichos in English*, vol. 35, p. 4.]

[www.noahide.com/rebbe.htm (le soulignement est dans l'original ; la réponse qui n'a pas de rapport avec la question n'est pas un phénomène atypique des écrits loubavitchers.)

L'idolâtrie est le pire des péchés

Une chose est fort claire en regard des Lois Noachiques : leur emphase sur l'interdiction de l'idolâtrie — emphase évidente de par le fait que la loi sur l'idolâtrie est placée en première position et qu'elle est reliée à la loi sur le blasphème à laquelle on accorde la seconde position. C'est donc sur la question de l'idolâtrie que les Lois Noachiques sont des plus révélatrices.

Quelle est l'idolâtrie que les Noahides doivent éviter ? On pointe d'abord le christianisme, mais aussi toutes les religions autres que le judaïsme.

« Encouragement à abandonner le christianisme :

« ...selon la règle juridique juive bien connue disant que les chrétiens sont des idolâtres. »

[*Likutei Sichos* 3:198, tirée d'une lettre du Rabbin datée du 26 Iyra, 5726, citée dans *Kol Boi HaOlam*, p. 389. www.noahide.com/rebbe.htm.]

Voici un autre bel exemple :

« Un guide universel de prière pour les “Enfants de Noé”

« Règles de prière efficace pour les peuples de tous les antécédents ethniques nationaux, fondées sur la Parole de D-(ieu)[2] telles que préservées dans la Tradition juive [lire ici : le Talmud]. Par Boruch Ellison.

« [...] Sauf en cas d'impossibilité, la prière devrait se faire à l'intérieur, face à un mur sans miroir, sans illustration ou toute autre image potentiellement idolâtre ; il va sans dire que l'on ne devrait jamais prier devant une statue quelconque (plusieurs statues et figurines apparemment innocentes sont considérées idolâtres par la

Torah, et l'on doit apprendre les règles afin d'éviter la possession accidentelle d'idoles ou de leurs équivalents). Les croix chrétiennes sont évidemment hors de question. » [www.noahide.com/prayer.htm]

Constatez ce qu'ils écrivent au sujet de leurs fêtes :

« Les Noahides ne devraient observer aucune autre fête religieuse en dehors des traditions rabbiniques de la Torah — y compris spécialement les fêtes chrétiennes comme Noël, Pâques, l'Halloween, la Toussaint, le Vendredi Saint, le Mercredi des Cendres et probablement aussi le « nouvel an » (1^{er} janvier). Les fêtes religieuses étrangères sont interdites même dans le minimum du code noachique ; elles sont une violation du commandement contre l'idolâtrie.

« Les Noahides devraient commémorer au moins les fêtes suivantes : *Rosh Hashanah*, *Sukkos*, le 19 de *Kislev* (le « nouvel an » hassidique), *Chanukkah*, *Pourim*, *Shavuos* — et chaque anniversaire personnel dans le calendrier hébreu. Toutefois, la participation noahide à ces fêtes est différente de plusieurs manières de l'observance juive. » [www.noahide.com/minimum.htm.]

Jésus-Christ est considéré comme un faux prophète dont l'exécution fut justifiée par la loi talmudique pour des raisons comme celles qui suivent :

« 1. Lui et ses disciples pratiquaient la sorcellerie et la magie noire, conduisaient les Juifs à l'idolâtrie et étaient parrainés par des puissances païennes étrangères dans le but de corrompre le culte juif (Sanhédrin 43a).

« 2. Il était sexuellement immoral ; il adorait des statues de pierre (une brique est mentionnée) ; il fut coupé du peuple juif à cause de sa méchanceté et refusa de s'en repentir (Sanhédrin 107b ; Sotah 47a).

« 3. Il apprit la sorcellerie en Égypte et, pour faire des miracles, il utilisait des procédures qui impliquaient de s'inciser la chair — ce qui est explicitement banni de la Bible (Shabbos 104b). » [www.noahide.com/yeshu.htm].

Donc, lorsque, dans son allocution de 1985, le Président Reagan se référa à « l'année du Seigneur mille neuf cent quatre vingt cinq », il commit un sacrilège —

selon les Lois Noachiques mêmes qu'il venait tout juste de recommander à la nation — et il se révéla « idolâtre », selon les principes talmudiques. Il a respecté Jésus-Christ qui, s'Il était sur terre aujourd'hui, serait exécuté par les Loubavitchers, s'ils en avaient le pouvoir.

Les Lois de Noé sont formulées pour que les collaborateurs noahides non-juifs les observent

À la fin de l'avant-dernière citation, nous avons eu un premier aperçu que le judaïsme pratiqué par les collaborateurs noahides n'est pas le même que le judaïsme pratiqué par les Juifs, et voici une déclaration encore plus révélatrice à ce sujet :

« La Loi comprend deux chemins parallèles (mais séparés) pour le monde : 613 commandements pour les Juifs et 66 commandements (contenus dans les 7 Lois de Noé) pour les Gentils. Lorsque le Noahide s'engage à garder les 66 *mitzvos*, il peut (et, en réalité, il doit) prendre la responsabilité de *mitzvos* additionnels, avec certaines exceptions claires : les non-Juifs ne peuvent pas observer les *Shabbos* (fêtes) à la manière des Juifs (en évitant les 39 catégories de travaux), ils ne peuvent non plus porter de *tefilin* ou de *tzitzis*, mettre un *mezuzah*, ou être appelés pour une lecture publique de la Torah dans la synagogue. Il y a bien sûr d'autres restrictions, y compris certaines limites à l'étude de la Torah (tout dépendant des circonstances individuelles. » [www.noahide.com/minimum.htm]

Les preuves que nous avons examinées jusqu'ici nous amènent à la conclusion que les Sept Lois Noachiques sont des commandements auxquels les rabbins hassidiques poussent les non-Juifs à obéir, et que ces Sept Lois de Noé ne sont, en réalité, qu'une collection d'entêtes de sujets cachant toute une série de lois et de commandements qui vont mener les Gentils à l'esclavage envers les Juifs et à l'abandon de leur foi chrétienne (ou autres). Quiconque s'engage à suivre des lois pareilles appose, en fait, sa signature au bas d'un contrat qu'il n'a pas lu ; ou, pour prendre une analogie plus exacte, signe le bas d'une feuille blanche dont l'entête et les termes seront remplis ultérieurement par les rabbins hassidiques. Le collaborateur noahide doit s'attendre à ce que les lois auxquelles on lui demandera d'obéir scrupuleusement seront à forte saveur judaïque mais, en fin de compte, seulement **quasi** judaïque. Même si l'on attend des collaborateurs noahides qu'ils renoncent complètement au

christianisme, on veut en même temps qu'ils n'embrassent que partiellement le judaïsme. On veut qu'ils se satisfassent du statut de « presque Juifs ». On veut qu'ils rendent service en tant qu'auxiliaires pro-juifs manipulés par des presque Juifs et commandés par des Juifs ; on veut qu'ils participent à certains rituels juifs, mais également qu'ils vivent séparément des Juifs et qu'ils ne se marient pas avec eux. Par conséquent, ce que ces collaborateurs noahides doivent raisonnablement escompter, c'est qu'on leur accordera un statut de subordonnés aux Juifs ; qu'ils ne partageront pas tous les droits et privilèges des Juifs ; qu'il leur sera exigé de faire des choses qui ne sont pas demandées aux Juifs eux-mêmes et, sans doute la chose la plus importante, qu'ils puissent être utilisés par les Juifs tout en étant représentés en public comme non-Juifs.

Le plan de conquête du monde

Ayant installé le fond de scène des hassidiques du Chabad Loubavitch, nous sommes maintenant prêts pour le point essentiel — la partie de la conquête du monde !

Pour bien comprendre l'extrait qui va suivre, il sera utile de vous rappeler : que le *Moshiach* est le messie des Juifs ; qu'*Amalek* est la soi-disant nation cachée qui, pendant plus de trente-trois siècles, est supposé avoir conspiré pour débarrasser le monde de l'influence juive et des Juifs. Et cette nation est tellement méchante qu'elle se trouve hors de toute rédemption possible et qu'elle doit donc être détruite ; qu'un code judiciaire conforme à la *halacha* s'accorde aussi aux écrits talmudiques dans les domaines légaux.

La guerre finale pour Jérusalem

Pourquoi la victoire permanente d'Israël est maintenant toute proche

[Pour le texte complet en anglais, veuillez consulter l'adresse Internet suivante : www.noahide.com/finalwar.htm.]

[...]

Le judaïsme a toujours été une religion conquérante, pas dans le but de convertir les Gentils afin qu'ils deviennent juifs, mais plutôt de par sa mission de ramener le monde vers l'alliance universelle passée entre D-(ieu) et Noé. À cause de raisons halachiques, trop nombreuses et détaillées pour en faire la liste ici, les Gentils qui pratiquent aujourd'hui le christianisme, l'islam ou toute autre religion ne sont pas, pour la plus grande partie, des « Gentils vertueux » devant hériter du Monde à Venir. Ce statut n'appartient qu'aux Gentils qui observent soigneusement les Sept Lois de Noé, ce qui veut également dire de suivre l'autorité halachique de la Torah et des rabbins.

(Pour les personnes qui trouvent le concept confus, nous nous empressons de souligner que cela ne fait pas partie d'une conversion au judaïsme et que ce n'est même pas une étape du processus. Les Enfants de Noé ont leur propre rôle à jouer de manière indépendante en assistant le peuple juif et en réformant le monde. Les individus qui souhaitent se convertir peuvent le faire, mais ce n'est pas une exigence. Dans l'ère messianique, ces Gentils vertueux rendront culte dans le Temple à Jérusalem et célébreront certaines fêtes de la Torah, mais s'en tiendront à des tribunaux séparés et ne se marieront pas avec des Juifs.

Aujourd'hui, ces Noahides aident à ramener les Juifs non pratiquants à la Torah, entre autres fonctions.)

À l'époque du premier Temple, le rêve consistant à réformer les Gentils se reflétait dans la présence de dix menoras [chandeliers à sept branches] dans le sanctuaire du Temple — totalisant soixante-dix flammes — représentant l'élevation des soixante-dix nations gentilles. Mais quand le Temple fut détruit, les Juifs durent influencer les Gentils d'une manière plus douce, plus graduelle. Même si faire en sorte que les Gentils observent les Sept Lois Noachiques est une des 613 mitzvos [prescriptions] de la Torah, l'exil atteint parfois de tels niveaux de sévérité et d'oppression que les Juifs ne pouvaient tout simplement pas remplir cette mitzvah par crainte de la mort. À ces moments-là, le judaïsme était forcé de se mettre en mode de survie ; la conquête était alors hors de question.

Aujourd'hui, la situation est complètement renversée. Le fait même qu'Amalek puisse engendrer un tel chaos dans le monde est la preuve que la société gentille ne présente plus de véritable opposition face aux enseignements juifs. L'on ne constate maintenant de l'antisémitisme qu'aux endroits où Amalek foment le trouble, et c'est précisément là où les Gentils ont le plus désespérément besoin de guides. Alors que le christianisme descend en vrille dans la dissension et la confusion théologique, il devient un vacuum incapable de se défendre contre, soit le mensonge d'Amalek, soit la vérité de la Torah. Amalek ne peut exploiter l'effondrement du christianisme que par défaut — c'est-à-dire, seulement lorsque le peuple juif ne saisit pas cette opportunité sans précédent. Et, comme l'a expliqué le Rebbe des Loubavitchers, en transformant les Gentils, nous pouvons rapidement créer une armée de supporteurs qui va nous aider à révéler le *Moshiach* et ramener tous les Juifs à la Torah. D'une façon plus spécifique, le Rebbe a mis l'accent sur le fait que le « processus de paix » en Israël ne sera défait que par notre influence sur les Gentils — spécialement par la campagne visant à enseigner les Lois Noachiques (voir *Sichos in English*, vol. 16, [19 kislev 5743]).

En deux mots, notre tâche la plus pressante est de déclencher une révolution internationale noahide sans délai. Le processus est déjà commencé par l'intermédiaire de douzaines de petites communautés noahides apparues un peu partout aux Etats-Unis, **généralement composées d'anciens chrétiens ayant abandonné leur religion**. La tâche d'organiser la révolution peut se diviser en deux grandes étapes :

1) Nous devons d'abord créer une nouvelle société noahide en tant que réseau international de communautés et d'organisations fonctionnant à l'intérieur de la société environnante, mais séparée d'elle, (fondées sur les exigences et les directives halachiques, les institutions noahides fonctionnent de manière assez différente de leurs contreparties chrétiennes et séculières).

Pour le Juif comme pour le Noahide, cela débute par un agressif programme visant à enseigner aux Gentils leurs responsabilités vis-à-vis la Torah. Simultanément, nous devons organiser des programmes de fonctionnement et des institutions qui soient préparées à absorber ce grand nombre **d'anciens chrétiens** et les impliquer immédiatement dans les efforts ayant pour but d'amener le *Moshiach*. Les communautés noahides ont besoin d'écoles pour leurs enfants, modelées sur les programmes des *yeshivas* juives [institutions d'enseignement juives] ; des groupes d'étude de la Torah adaptés à leurs besoins spécifiques ; des célébrations coordonnées et appropriées des fêtes de la Torah ; des services familiaux pour les mariages, du soutien aux personnes âgées et des enterrements ; des tribunaux dirigés par des juges vertueux formés par les rabbins et qui vont fonctionner de manière similaire aux *batei dinim* juifs [tribunaux juifs] ; et des programmes *tzedaka* pour venir en aide aux démunis, pour construire de nouvelles écoles noahides et pour soutenir l'établissement des Juifs en Israël ainsi que des synagogues dans toute la diaspora.

2) Dans la seconde étape, le mouvement noahide croissant va s'emparer du pouvoir politique — en n'utilisant que des moyens pacifiques et légaux — dans les capitales des nations occidentales. Bien entendu, cela n'arrivera pas avant que la société noahide ait atteint une certaine dimension. Nous ne savons pas jusqu'à quel point, ni quelles nations se joindront tout d'abord à la révolution, quoique les Etats-Unis, nation plutôt religieuse et conservatrice, sont assurément au sommet de la liste de nos futurs espoirs.

Une fois les rênes du gouvernement bien en main, les nouveaux leaders noahides vont rapidement implanter tout un agenda de réformes. Toute aide économique et technologique accordée au Bloc communiste, incluant l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), va prendre fin immédiatement. Tout le soutien nécessaire sera accordé aux forces israéliennes pour envahir de nouveau les régions contrôlées par l'OLP, avec assistance militaire partout où il le faudra. On donnera aux tribunaux juifs (les *batei dinim* des rabbins) la souveraineté juridique sur tous les citoyens juifs dans chaque pays, et ils ne seront plus sujets à l'autorité des tribunaux des Gentils. Les juges et les cours noahides ayant préexisté remplaceront les systèmes judiciaires actuels de chaque pays, et les codes juridiques seront radicalement réécrits pour qu'ils se conforment à la *halacha* ; aux Etats-Unis, on mettra l'accent sur la restauration de l'autorité de la Constitution et sur l'abolition de toutes les agences et tous les programmes gouvernementaux inconstitutionnels. La dette nationale sera saisie, probablement en remboursant les crédettes avec les terres agricoles du gouvernement, évitant de ce fait un désastre économique. Et la loi et l'ordre seront pleinement rétablis par l'établissement de mesures internes de sécurité et ce, toujours en accord avec la loi de la Torah.

Presque aussitôt qu'aura cessé l'aide au Bloc communiste, la révolution communiste internationale plongera tête première dans une crise. Les peuples captifs, voyant leur libération toute proche, se soulèveront sincèrement pour jeter leurs brutaux dictateurs hors du pouvoir et les armées de Gog et Magog — des Communistes soviétiques à l'OLP — vont s'autodétruire devant les yeux du monde entier.

Naturellement, les agents d'Amalek vont pousser des cris hystériques en vue d'intimider les Juifs afin qu'ils n'entreprennent pas cette campagne, espérant retarder la victoire. Ils ne possèdent aucun pouvoir, toutefois, pour empêcher notre action fructueuse ; ils ne peuvent que tenter de semer des doutes et susciter une hésitation.

Alors que le monde plonge tête baissée vers la révélation du *Moshiach*, et que les derniers murs de l'exil se désintègrent, le nombre de Gentils confus et prêts à changer grossit de façon exponentielle. Si le peuple juif commence immédiatement à préparer les structures adéquates en vue du mouvement noahide, cette vague mènera directement à la révélation glorieuse de la Vérité. Mais si nous nous permettons d'être pris au dépourvu, cette même force irrésistible de changement social peut, que D-(ieu) nous en préserve, être dérivée pour renforcer l'assaut final d'Amalek contre la sainteté. Il ne s'agit pas de savoir si la société des Gentils va exploser face à la crise croissante ; cet événement est une réalité inévitable qui s'en vient rapidement. Nous ne voulons pas manquer cette opportunité incroyable d'apporter la lumière dans ces derniers moments de noirceur.

Le monde a atteint son point ultime de décision, et le pouvoir de la réussite repose entièrement entre les mains du peuple juif. Nous pouvons attendre que le *Moshiach* vienne de lui-même, à la suite d'une guerre mondiale, ou nous pouvons l'amener par nos propres actions, mission que le Rebbe des Loubavitchers nous a dit être la nôtre. La chose nous appartient.

Il n'y a pas une minute à perdre. Juifs de partout, unissons-nous !

— **Le Comité pour la victoire d'Israël**

Eh bien ! Tout un programme que les Juifs préparent pour les chrétiens, ne trouvez-vous pas ? Commencez-vous à comprendre de quoi sera faite la grande apostasie dont l'apôtre Paul nous a parlée ? Commencez-vous à voir pourquoi la Bête (le *Moschiach*) sera tellement enragée contre les véritables enfants de Dieu, les adorateurs du Seigneur Jésus-Christ, le vrai Messie ?

Les talmudistes semblent avoir concocté ces fameuses « Lois de Noé » depuis des siècles en préparation du moment où ils vont forcer les gens du monde entier, et les chrétiens en particulier, à abandonner toute forme de foi religieuse autre que leur mouture adaptée de judaïsme. Dans l'extrait d'article que nous venons de lire, l'affaire est présentée comme un immense service que les Juifs ont le devoir divin de rendre aux Gentils, comme des aînés qui doivent prendre soin de leurs benjamins. Mais la réalité est tout autre ! Ces belles paroles mielleuses cachent des desseins épouvantables inspirés directement de Satan. Les prophéties de la Bible (la Bible complète, incluant le Nouveau Testament, évidemment) en font une description sans fard et véridique.

Examinons un peu ce que cachent ces Loubavitchers dans leurs discours, en reprenant certains éléments de l'extrait d'article que nous avons tiré de leur site.

« Mais quand le Temple fut détruit, les Juifs durent influencer les Gentils d'une manière plus douce, plus graduelle. » Voyons quel genre de douce influence les Juifs ont exercé sur le monde. Prenant la parole lors d'un Congrès sioniste, Berl Locker a dit :

« Nous avons le droit de nous présenter devant le monde et dire "Voici le problème juif, réglez-le à notre satisfaction, ou il n'y aura pas de repos dans le monde !" »

Le Dr B. Messinsohn, dirigeant juif, ayant pris la parole à Cape Town, en Afrique du Sud :

« J'avertis le monde que, s'il ne tient pas ses promesses envers nous (les Juifs), il y aura 16 millions de Juifs à nouveau remplis de la haine qui a déclenché tant de destruction contre le monde chrétien. »

Marcus Eli Ravage a écrit dans le *Century Magazine* de janvier 1928 :

« Nous, les Juifs, sommes à la base de presque toutes vos guerres, non seulement de la Révolution bolchevique, mais de toutes les autres révolutions majeures de votre histoire [...] Nous l'avons fait grâce à l'irrésistible puissance de notre esprit, avec des idées et de la propagande. »

Oscar Levy, dans *The World Significance of the Russian Revolution (La signification mondiale de la Révolution bolchevique)* :

« Il n'y a pour ainsi dire aucun événement en Europe moderne qui ne soit imputable aux Juifs. Aujourd'hui, nous, les Juifs, ne sommes rien de moins que les séducteurs du monde, ses destructeurs, ses boute-feux, ses bourreaux. »

Pourquoi les Juifs agissent-ils ainsi ? Le professeur Goldwin Smith, de la Faculté d'Histoire moderne de l'Université d'Oxford, en octobre 1881 :

« Nous, les Juifs, nous considérons comme la race supérieure de l'humanité, et nous ne projetons pas son union avec les autres races, mais son triomphe sur elles. »

Le Comte Mensdorf, ambassadeur d'Autriche, à la Grande-Bretagne, en 1918 :

« Israël (les Juifs) a remporté la Première Guerre Mondiale ; nous l'avons fabriquée, nous avons prospéré grâce à elle et en avons profité. Ce fut notre (aux Juifs) vengeance suprême contre le christianisme. »

Benjamin Disraeli, Premier Ministre de la Grande-Bretagne du 19^e siècle, lui-même juif d'origine, a eu ces propos révélateurs :

« On retrace l'influence des Juifs à l'origine de la dernière éruption de principes destructeurs en Europe. Une insurrection a lieu contre la tradition, contre la religion et contre la propriété ... on retrouve toujours des hommes de race juive à la tête de chacune d'elles. Ils coopèrent avec des athées : les plus habiles accumulateurs de propriétés ; ils coopèrent avec des communistes ; cette race bizarre (les Juifs) ... s'allie à tous les rebuts et les

parias d'Europe ; et tout cela parce qu'ils souhaitent détruire le christianisme ingrat. »

Ce jeu macabre dure depuis de longs siècles. Un autre dirigeant juif, Samuel Roth, a dit :

« Nous (les Juifs) venons devant les nations en prétendant vouloir échapper à la persécution, et nous sommes les persécuteurs les plus mortels des annales malheureuses de l'humanité. »

Tirons une autre phrase de l'extrait que nous avons vu auparavant : « Toute aide économique et technologique accordée au Bloc communiste, incluant l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), va prendre fin immédiatement. » Qui les Juifs veulent-ils tromper ? Cette phrase est un exemple d'intoxication, car le communisme est une créature **juive** ! Le *Maccabean* de novembre 1905, publication de l'Organisation sioniste de New York, afficha l'entête suivante concernant le bolchevisme en Russie : **« Il s'agit d'une révolution juive ! »**

The American Hebrew, principal journal juif des Etats-Unis, dans son numéro du 10 septembre 1920 :

« La Révolution bolchevique de Russie fut l'œuvre des cerveaux juifs, de l'insatisfaction juive, de la planification juive dont le but était de créer un Nouvel Ordre Mondial. Ce qui est arrivé en Russie deviendra également, par les mêmes forces mentales et physiques juives, une réalité partout dans le monde. »

Citons à nouveau un extrait de l'article précédent : « Dans la seconde étape, le mouvement noahide croissant va s'emparer du pouvoir politique — en n'utilisant que des moyens pacifiques et légaux — dans les capitales des nations occidentales. » Les Juifs prônent-ils le pacifisme ? Leur prise du pouvoir se fait-elle réellement en douceur ? *The Jewish World* de Londres, le 16 janvier 1918 :

« Le judaïsme international a poussé de force l'Europe à la guerre, non seulement afin de se saisir d'une grande partie de l'or du monde, mais également pour démarrer une nouvelle guerre juive (la Deuxième Guerre

Mondiale), grâce à cet or. »

Le *Yiddish Bulletin* du 19 mai 1950, citant le rabbin Philip Bernstein du Mouvement sioniste :

« En pressant l'exode des Juifs d'Europe, en insistant pour que les Juifs ne veuillent pas aller dans un autre pays qu'Israël, ils (les sionistes) ont sacrifié l'intérêt de gens vivants à la politique de leur propre mouvement. »

L'exode des Juifs d'Europe fut la raison principale de la création de la Deuxième Guerre Mondiale ! Est-ce là un moyen pacifique de se faire donner un pays, en massacrant des millions de gens dont ceux de sa propre race ? Évidemment pas. Les puissances sionistes ont usé d'artifices, de tromperie, d'escroquerie et de la force de leurs moyens financiers incommensurables. Asher Ginsberg, écrivain juif moderne, à la page 42 de *Waters Flowing Eastward* :

« Notre (les Juifs) mot d'ordre est la force et l'illusion. Seule la force conquiert dans les affaires politiques, particulièrement si elle est cachée derrière les talents essentiels de la diplomatie. La violence doit être le Principe, et la fourberie et l'illusion la Règle des gouvernements qui ne veulent pas laisser tomber leurs couronnes aux pieds des agents d'un quelconque nouveau pouvoir. Par conséquent, nous (les Juifs) ne devons pas arrêter la corruption, la séduction et la tricherie quand celles-ci nous servent à atteindre nos fins. En politique, l'on doit savoir saisir la propriété des autres sans hésitation si, par cela, nous nous assurons la soumission et la souveraineté. Les sentences de mort sont nécessaires pour maintenir la terreur qui produit la soumission aveugle. »

Pris du Talmud, *Choschen ha-Mischpat*, 348,1 : **« Un Juif peut voler un Gentil, c'est-à-dire qu'il peut le duper s'il est peu probable qu'il se fasse détecter. »**

Voici un texte communiste tiré de *Psychopolitics* :

« L'obéissance est le résultat de la force. Avec la force vient la brutalité. L'utilisation de la force la plus barbare, la plus effrénée, la plus brutale, si elle est amenée assez loin, invoque l'obéissance. Toute organisation qui a

l'esprit et le courage de faire étalage d'inhumanité, de sauvagerie, de brutalité et un manque d'humanité sans compromis se verra obéie [...] Si vous voulez l'obéissance, vous ne devez pas faire de compromis avec l'humanité. Si vous voulez l'obéissance, vous devez faire comprendre clairement que vous serez sans merci. L'homme est un animal et, en dernière analyse, il ne comprend que ce que comprend la brute. »

Le christianisme a toujours été l'ennemi numéro un du judaïsme, malgré l'invention du concept « judéo-chrétien » contradictoire. Lorsque Jésus institua l'Église chrétienne, le judaïsme se soulevait déjà contre le Christ et Ses enseignements.

Dans le *Jewish Chronicle* de Londres, le 1^{er} décembre 1921 :

« ...il est pratiquement impossible d'enseigner le Nouveau Testament d'un point de vue autre que celui du chrétien, car les Évangiles sont le message du christianisme. Nous devrions éduquer les jeunes Juifs avec de la littérature juive, pas avec de la littérature profane qui peut s'avérer nuisible et qui est littéralement destinée à la propagation d'une doctrine fondamentalement subversive envers le judaïsme. »

Voici quelques perles noires tirées du Talmud babylonien. Elles donnent une idée véritable de l'esprit qui anime le judaïsme :

« Ceux qui lisent les livres non canoniques [le Nouveau Testament] n'auront pas de part dans le monde à venir » (Sanhédrin 90a).

« Les Juifs doivent détruire les livres des [chrétiens] » (Shabbath 116a).

Vous croyez que les Juifs sont là pour aider les non-Juifs à parvenir au Royaume ? Si oui, c'est que vous ne connaissez pas l'opinion que se sont faite les rabbins rédacteurs du Talmud.

« Vous [les Juifs] êtes des êtres humains, mais les nations du monde ne sont pas des êtres humains, mais des bêtes » (Baba Mecia 114, 6).

« On regarde la maison du goï (non Juif) comme un parc de bétail » (Tosefta, Erubin VIII).

« Du Talmud (une prière dite à la veille de la Pâque, au jour présent) : “Nous Te supplions, O Seigneur, porte Ta colère sur les nations qui ne croient pas en Toi, et qui n’invoquent pas Ton nom. Laisse tomber sur elles Ta colère et inflige leur Ta colère. Chasse-les dans Ta colère et brise-les en morceaux. Soustrais-leur tous leurs os, O Seigneur. En un moment, mets en examen tous les incroyants. Détruis en un instant tous les ennemis de Ta nation. Arraches les nations indignes avec leurs racines, disperse-les et ruine-les. Détruis-les ! Détruis-les immédiatement, à l’instant même !” » — (*Pranajtis : Christianus in Talmuda e judeorum*, citation tirée de la *Synagoga judaica*, p. 212. Minhagin, p. 23. Crach Chaim 480 Hagah).

« Ceux qui ne possèdent pas la Torah et les prophètes doivent être exterminés. Celui qui a le pouvoir de les tuer, qu’il le fasse ouvertement avec l’épée, sinon, qu’il use d’artifices jusqu’à ce qu’ils soient supprimés » (Schulchan Aruch : Choszen Hamiszpat, 425, 50).

Vous pensez que les Juifs ont un don pour les affaires ? Est-ce que vous savez que bon nombre mènent leur business avec un esprit tordu et sans scrupule pour les biens d’autrui ? Sachant ce que les Juifs pensent des *goyim*, croyez-vous qu’ils se montrent honnêtes dans leurs transactions avec eux ?

« Les biens des goyim sont comme le désert, celui qui s’y installe le premier y a droit » (Baba Batra, 14b).

« La propriété des goyim est comme une chose sans maître » (Schulchan Aruch : Choszen Hamiszpat, 116, 5).

« Si un Juif a planté son épée dans le sol d’un goï, il en est devenu entièrement le maître » (Baba Batra, 55a).

À ceux qui croient que l’orgueil peut avoir des limites, lisez ceci :

« Il est pire de protester contre les paroles des rabbins que contre la Torah » (Miszna, Sanhédryn XI, 3).

« Ceux qui changent les paroles des rabbins doivent mourir » (Erubim, 21b).

Ces rabbins ne craignent-ils donc pas Dieu ? Voyez-les se comparer avantageusement à leur Créateur :

« Les décisions du Talmud sont paroles du Dieu vivant. Jéhovah lui-même demande l'opinion des rabbins terrestres lorsqu'il y a des affaires difficiles au ciel » (Rabbin Menachem, Commentaires pour le Livre Cinq).

« Au ciel, Jéhovah lui-même étudie debout le Talmud : car il a trop de respect pour ce livre » (Tr. Mechilla).

Faut le faire, non ?! C'est d'une impudence phénoménale ! Dieu prenant conseil des rabbins concernant les problèmes célestes qui Lui sont trop difficiles ? Cette race tordue enseignerait le Dieu Tout-Puissant ?! Il y en a qui auront certainement des comptes à rendre à un moment donné !

S'ils n'ont que si peu de respect envers Dieu, peut-on en attendre davantage d'eux envers les Noahides ?

« Le fils de Noé qui vole un sans-le-sou doit être mis à mort, mais un Israélite peut faire du mal à un goï, car, là où il est écrit "Tu ne feras pas de mal à ton prochain", il n'est pas dit "Tu ne feras pas de mal à un goï" » (Miszna , Sanhedryn, 57).

Quel contraste avec notre Seigneur Jésus-Christ qui a dit : *« ...tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée.*

³⁸*Celui-ci est le premier et le grand commandement.* ³⁹*Et le second semblable à celui-là, est : tu aimeras ton prochain comme toi-même »* (Matthieu 22:37-39). Mais les rabbins, grâce à leur tradition, avaient déjà changé les commandements de Dieu, se passant de génération en génération des instructions orales carrément démoniaques. Voilà pourquoi Jésus n'a pas été tendre envers eux et les a vertement admonestés. (Lisez le chapitre 23 de Matthieu.) Depuis ce temps, les rabbins Lui en veulent et désirent détruire Son œuvre. Efforts inutiles, bien sûr, car les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Église de Christ. Mais nous constatons aujourd'hui qu'ils essaient de toutes leurs forces...

À la lumière de tout cela, nous vous recommandons de lire ou de relire les

Protocoles des Sages de Sion. Vous verrez que ces écrits collent étrangement à la réalité moderne. Avant de croire ceux qui veulent vous faire avaler qu'il s'agit d'un faux document inventé pour discréditer la race juive, prenez le temps de faire la part des choses, de les examiner vous-même et de vous faire votre propre opinion en en comparant les idées aux résultats qui vous entourent dans notre société moderne. Après cela, que croyez-vous pouvoir espérer des dirigeants juifs de la conspiration mondiale ? La toile est tissée et vous êtes les mouches qui allez vous faire prendre par ces araignées venimeuses, si Dieu ne vous montre pas le chemin étroit pour y échapper.

Aux véritables chrétiens qui persévèrent dans la foi, Dieu a promis de les conduire dans toute la vérité par le moyen de Son Esprit qui sonde même les profondeurs de Dieu. À tous ceux qui lisent ces lignes, je souhaite que notre Père au ciel vous éclaire et vous guide afin que vous ne soyez pas emportés à tout vent de doctrine et que vous ne soyez pas tentés de suivre le grand courant d'apostasie qui a déjà débuté dans bon nombre de congrégation où l'on commence à renier le sacrifice de Christ et Sa divinité. Ne soyez pas dans les ténèbres, aimez la vérité et persévérez jusqu'à la fin. C'est ainsi que vous recevrez la couronne et les récompenses que notre Seigneur et Sauveur vous réserve à chacun personnellement.

[1] **Noachiques** : de Noé (comme « abrahamiques » qui se réfère à ce qui se rapporte à Abraham, ou « mosaïques » pour Moïse.

[2] Dans le judaïsme, il est interdit d'écrire le nom de Dieu ; c'est ainsi qu'en anglais, les Juifs écrivent *G-d* au lieu de *God*, imitant l'hébreu qui n'a pas de voyelles. En français, on ne peut écrire seulement *D*, alors le tiret et les voyelles viennent rappeler que, dans le judaïsme, l'on ne peut utiliser le nom de Dieu tel qu'il est. Un autre exemple de traditions juives étranges.

D.232 - Sous la Loi de Noé

par Roch Richer

INTRODUCTION

Il s'est passé un événement dont très peu de gens se sont rendu compte et encore moins compris le sens à la lumière des prophéties bibliques. Un important virage du système judiciaire mondial a eu lieu, nous dirigeant tout droit vers un Nouvel Ordre Mondial dominé par le judaïsme comme religion unique. Les chrétiens qui croient encore que les Juifs constituent toujours le Peuple Élu de Dieu devront se retourner vite afin de ne pas se faire leurrer par la Bête et le Faux Prophète des temps de la fin. Nous aurons alors affaire à un royaume mondial qui n'est pas conventionnel, qui n'est pas comme les autres royaumes ayant existé auparavant.

*« Après celle-là je regardais dans les visions de la nuit, et voici la quatrième bête, qui était épouvantable, affreuse, et très forte, elle avait de grandes dents de fer, elle mangeait, et brisait, et elle foulait à ses pieds ce qui restait, **elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle**, et avait dix cornes ... Alors je voulus savoir la vérité touchant la quatrième bête, **qui était différente de toutes les autres**, et fort terrible, de laquelle les dents étaient de fer, et les ongles d'airain, qui mangeait, et brisait, et foulait à ses pieds ce qui restait ... Il me parla donc ainsi : La quatrième bête sera un quatrième Royaume sur la terre, **lequel sera différent de tous les Royaumes**, et dévorera toute la terre, et la foulera, et la brisera » (Daniel 7:7, 19 et 23).*

Le caractère différent de ce futur royaume mondial tient à plusieurs choses. Sa distinction vient tout d'abord de ce que ses dirigeants sont dispersés sur toute la terre. Il ne se trouve pas de région centrale officielle d'où parte le pouvoir de manière ouverte. Certes, les tenants de ce pouvoir résident dans des points cruciaux (les trois principaux étant New York, Londres et Moscou). Mais ce n'est que tout dernièrement qu'ils se sont dotés d'un pays conventionnel, avec des frontières qu'ils redéfinissent continuellement afin de rencontrer des critères qu'ils se sont fixés en

interprétant faussement les Écritures. Le **Sionisme international** est devenu une puissance incontournable dont l'influence se fait sentir dans la vie de tous les jours de tous les peuples du monde !

De Grandes Guerres Mondiales ont éclaté à cause de leur influence néfaste et qui visaient des buts inavoués et contraires à la Parole de Dieu. Il y a même jusqu'à notre nourriture, nos produits sanitaires et autres effets de consommation qui sont sous le coup de taxes cachées que les gens ignorent payer aux organisations orthodoxes juives depuis 1919.

Ici, nous allons nous concentrer sur le système judiciaire qui a subi une transformation risquant de nous affecter dans nos croyances, mêmes les plus profondes. Et ce sont les chrétiens qui sont les premiers visés par l'installation de ce système d'interdiction et de répression qui permettra aux pouvoirs juifs d'exterminer le christianisme, tel que nous en avertit la Prophétie.

Le Tribunal Criminel International

Le 25 mai 1993, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adopta une résolution mettant sur pied le Tribunal Criminel International (TCI). Tout en déclarant agir « sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies », le Conseil de Sécurité, en créant le TCI, violait la Charte de l'ONU qui stipule que le Conseil n'a aucune compétence en matière judiciaire. Selon le président de l'Organisation du Progrès International, organisation non gouvernementale (ONG) ayant œuvré au sein de diverses associations avec l'ONU pendant près de trente ans : « Les clauses du Chapitre VII déterminent la compétence du Conseil en matière de sécurité internationale, mais pas en matière de justice criminelle ou quelque autre domaine judiciaire. Seule la Cour de Justice Internationale possède autorité en matière de justice internationale. »

Dans la ratification du traité exigé pour établir une Cour Criminelle Internationale, l'ONU présenta les paramètres généraux suivants dans un communiqué daté du 26 juin 2000 :

« Les Règles de la Procédure et de la Preuve couvrent des points tels que la composition de l'administration de la Cour, les pénalités pour crimes, les obligations

de coopération et d'assistance internationale, ainsi que le renforcement des sentences. En ce qui a trait aux crimes étant initialement de la juridiction de la Cour — génocides, crimes de guerre et crimes contre l'humanité — la Commission œuvre à identifier quels sont les éléments qui constituent ces crimes et ce qu'on doit prouver afin d'obtenir des accusations. Dans la catégorie des crimes contre l'humanité, on parle de crimes tels que le meurtre, l'esclavagisme, l'extermination, la persécution, la disparition et les crimes sexuels. »

Par conséquent, lors du procès pour crime de guerre de Slobodan Milosevic et d'autres leaders du gouvernement serbe, le TCI a commencé à exercer sa juridiction globale sur les individus sans rencontrer le handicap d'une Constitution, d'une Déclaration des Droits ou d'une quelconque tradition de lois communes. Jared Israël écrit, dans *Back to the Dark Ages?*, au sujet des méthodes utilisées ici par la **Chambre Star** :

« **Chambre de l'Étoile** [définition]

« Chambre de l'Étoile (*stär*) nom

« 1. Cour anglaise du 15^e au 17^e siècle constituée de juges assignés par la Couronne et qui s'assemblaient en sessions fermées pour les cas impliquant la sécurité de l'État.

« 2. La Chambre de l'Étoile (*stär chAm'ber*). Cour ou groupe qui s'engage dans des procédures secrètes, sévères ou arbitraires.

« [Ainsi appelée parce que le plafond de la salle d'audience originale était décorée d'étoiles.]

« Dans l'Introduction de *Scandale de La Haye*, je fis remarquer que la perversion de la justice telle qu'exprimée au Tribunal des Crimes de Guerre est une tentative pour ruiner politiquement et diaboliser les Serbes bosniaques. Après réflexion, c'est bien plus que ça ! En endossant les méthodes de la Chambre de l'Étoile, y compris l'utilisation de témoins secrets, le déni du droit de la partie défenderesse à un contre-interrogatoire, la détention des accusés pour une période indéfinie et sans recours, ainsi que le fait de proclamer que ces méthodes sont une percée de la loi

internationale, je crois que le Tribunal présage des desseins judiciaires de l'élite occidentale pour le 21^e siècle.

« Est-ce que nous allons ignorer la chose ? Disons-le franchement : Rome brûle ! Allons-nous nous perdre en futilités ? Allons-nous permettre à la puissante élite des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de quelques autres pays occidentaux de reculer le temps et de refaire un Âge des Ténèbres vêtu à la moderne ?

« Les standards appliqués au Tribunal des Crimes de Guerre, décrits par Christopher Black dans *An Impartial Tribunal? Really?* et par le professeur Cavoski dans *Learning From the Inquisition*, ont été importés au Kosovo où les cours sont ouvertement modelées selon ce Tribunal. Si cela vaut pour le Kosovo, pourquoi pas pour toute la Serbie ? Pourquoi pas pour tout le reste du monde ? »

Prenant la parole le 11 août 2000 à la session du Comité Préparatoire de l'ICC, la juge Gabrielle Kirk MacDonald, présidente du Tribunal de La Haye, recommanda que le statut d'autorité de l'ICC en soit un de principe et non de fait [...] Ce devrait être un statut flexible fondé sur des principes pouvant être développés par la Cour comme l'exigent les circonstances tout en fournissant les indications suffisantes pour établir une structure internationale au sein de laquelle pourra œuvrer la Cour. » [*The Winds.org*]

La formulation d'un corps de principes moraux pour la gouverne de l'humanité est l'objectif actuel d'un réseau mondial, multiculturel et politico-religieux qui travaille avec diligence à hâter le retour de l'humanité à la **Loi naturelle**. Ce mouvement à multiples facettes exige que toutes les nations se soumettent à une série de principes variablement appelés **Lois de Noé**, **Lois Noachiques**, **Lois Morales**, **Lois Naturelles**, **Lois Universelles**, etc. Ce genre de mouvement ne devrait normalement pas inquiéter les chrétiens de qui l'on exige, dans la plupart des circonstances, obéissance aux lois de ceux qui détiennent l'autorité pour gouverner. Toutefois, ce mouvement n'œuvre pas en marge des limites du christianisme ; il s'est infiltré à l'intérieur de l'Église chrétienne institutionnalisée et l'utilise pour installer son appareil gouvernemental global.

Le 4 mars, des stations radiophoniques dites chrétiennes diffusèrent partout aux

Etats-Unis une allocution de James Dobson, président de *Focus on the Family*, adressée au Conseil de la Politique Nationale. Expriment sa détermination à faire tout en son pouvoir pour restaurer l'observance de la « loi morale », le Dr Dobson fit le raisonnement qu'étant donné que Dieu avait créé la Sagesse avant toutes choses, la Loi Morale est donc la loi de l'univers. Un appel identique et adressé aux nations pour qu'elles se fassent gouverner par la « loi naturelle » et la « loi morale » fut lancé, au fil de l'histoire, par les Ordres de la Franc-maçonnerie. Commentant l'allocution de Dobson adressée au CPN, Chey Simonton a noté avec perspicacité son attribut maçonnique.

« Dans l'ensemble, on ne trouve guère de preuve dans son discours pour nous convaincre qu'il est "chrétien". Au contraire, il y a de nombreuses preuves tendant à nous démontrer qu'il est "franc-maçon" [...]

« Ses références à la "loi morale de l'univers" ou à la "loi morale" tout court se chiffrent à 11 dans le discours. Aucune mention du mot "péché" [...]

« Il s'adresse à l'auditoire en disant : "J'ai l'impression que la plupart d'entre vous êtes des chrétiens profondément engagés ; mais probablement pas tous." Or, il est bien connu que le CPN a parmi ses membres des maçons du 33^e degré (Helms, Kemp et sans doute William Garvey) et de nombreux "chrétiens" qui travaillent pour et/ou avec les organisations de Sun Myung Moon (Gary Jarmin, Howard Phillips, Robert Grant, Richard Viguerie, Paul Weyrich, Ron Goldwin, les LaHaye, Gary Bauer, etc.). Ajoutez à cela que Phyllis Schlafly et David Balsiger (éditeurs du *Christian Scorecard*) ont eu, dans le passé, des relations avec les leaders de l'Église Universelle et Triomphante d'Élizabeth Clare Prophet.

« Donc, une allocution très maçonnique qui met l'emphase sur la "loi morale de l'univers" et la "sagesse". Aucune référence directe à Jésus-Christ. Sa seule référence à Jésus est indirecte, "l'Unique Saint d'Israël" [et pourrait tout aussi bien se rapporter au futur *Moshiach*, le messie attendu par les Juifs !]. Ses références à des "gens de foi" peuvent s'appliquer aux membres de n'importe quelle religion, y compris l'Unificationisme, l'Islam, le Bouddhisme, etc. »

L'exigence de l'implantation d'une loi universelle émane également du mouvement

juif hassidique Chabad Loubavitch, de l'Église de l'Unification de Sun Myung Moon (qui possède des liens étroits avec le Conseil de la Politique Nationale) et des nombreux groupements représentés au sein du CPN, comme les Chrétiens Reconstructionnistes, le Réarmement Moral, les Chevaliers de Malte, l'Opus Dei, etc. Le kabbalisme et le légalisme insidieux du mouvement Chabad Loubavitch a aussi filtré dans l'Église en se déguisant sous les traits du Mouvement des Racines Hébraïques, mouvement juif messianique disant croire à Jésus-Christ et au Nouveau Testament.

Bien que les chrétiens doivent obéir aux autorités séculières lorsque celles-ci n'exigent pas de désobéissance à Dieu, ils ne sont quand même pas appelés à rétablir l'Ancienne Alliance ou tout autre forme de lois morales pour gouverner l'humanité. L'Église de Jésus-Christ n'est pas sous la Loi de l'Ancien Testament, elle est sous la grâce de la Nouvelle Alliance (Romains 6:14).

Les Pharisiens et leur Tradition

Les Pharisiens étaient un parti religieux juif s'étant épanouis en Palestine pendant la dernière partie de la période du Second Temple (515 av. J.-C. — 70 apr. J.-C.). Leur persistance à imposer la **Tradition orale** (la *Torah* non écrite) demeure encore un des principes fondamentaux de la pensée théologique juive. Lorsque la *Mishna* (première partie constituante du Talmud) fut compilée aux environs de l'an 200 apr. J.-C., elle rassembla les enseignements des Pharisiens concernant la Loi juive.

Les Pharisiens (en hébreu : *perushim*) ont émergé en tant que groupement distinct peu après la révolte des Macchabées, autour de 165-160 av. J.-C.. On croit en général qu'ils sont les descendants des Hassidéens (en hébreu ; *hassidim*). Les Pharisiens étaient un parti d'hommes de lois et de scribes en contraste avec les Sadducéens, c'est-à-dire, le parti du grand sacerdoce qui assurait traditionnellement le seul leadership du peuple juif. La différence fondamentale ayant amené à la séparation entre les Pharisiens et les Sadducéens reposait dans leur attitude respective en regard de la Torah (les cinq premiers livres de l'Ancien Testament) et leur problème à y trouver les réponses aux questions et à y établir leurs bases de décision concernant les affaires légales et religieuses contemporaines survenant sous des circonstances fort différentes de celles de l'époque de Moïse. En réaction à

ce problème, les Sadducéens refusaient, de leur côté, d'accepter tout précepte comme obligatoire s'il n'était pas fondé directement sur la Torah, c'est-à-dire, la **Loi écrite**. Les Pharisiens, quant à eux, croyaient que la Loi que Dieu avait donnée à Moïse comportait deux volets consistant en une Loi écrite et une **Loi orale**, c'est-à-dire, l'enseignement des prophètes et les traditions orales du peuple juif. Alors que les Sadducéens enseignaient que la Torah écrite était la seule source de révélation, les Pharisiens adoptèrent le principe de l'évolution de la Loi ; pour eux, les hommes devaient user de leur raison pour interpréter la Torah et l'appliquer aux problèmes contemporains. Plutôt que de suivre aveuglément la lettre de la Loi, même si cela entraînait en conflit avec la raison et la conscience humaines, croyaient-ils, les Pharisiens se mirent à harmoniser les enseignements de la Torah avec **leurs propres idées** ou trouvaient dans la Torah **leurs propres idées apparemment suggérées ou insinuées**. Ils pensaient ainsi interpréter la Loi selon son esprit ; au fil du temps, lorsqu'une loi avait pris de l'âge et était devenue périmée à cause des changements de conditions, ils lui donnaient une signification nouvelle qui leur semblait plus acceptable, en cherchant le support scripturaire venant appuyer leur action par le moyen d'un système ramifié d'une herméneutique parfois très complexe. C'est grâce à cette tendance progressive des Pharisiens que leur interprétation de la Torah a continué à se développer et est demeurée jusqu'à aujourd'hui une force motrice du judaïsme.

À prime abord, les Pharisiens ne formaient pas un parti politique, mais une société d'érudits et de piétistes. Ils jouirent d'une grande foule de disciples populaires. Dans le Nouveau Testament, ils se posèrent en porte-parole de la majorité juive. Aux alentours de l'an 100 av. J.-C., une longue lutte éclata alors que les Pharisiens tentaient de démocratiser la religion juive et la soustraire au contrôle des prêtres du Temple. Les Pharisiens affirmèrent que Dieu pouvait et devait être adoré même loin du Temple et en dehors de Jérusalem. Pour les Pharisiens, le culte ne se limitait pas aux sacrifices sanglants — pratique des prêtres du Temple — mais résidait également dans la prière et dans l'étude de la Loi de Dieu. C'est ainsi que les Pharisiens adoptèrent la **synagogue** en tant qu'institution de culte religieux en dehors du Temple et séparée de lui. La synagogue peut donc être considérée comme une institution pharisaïque puisque les Pharisiens l'ont développée, l'ont amené à un statut élevé et lui ont donné une place centrale dans la vie religieuse juive.

La période active du pharisaïsme, mouvement le plus influent dans le développement du judaïsme orthodoxe, s'étend jusqu'à au-delà des 2^e et 3^e siècles apr. J.-C.. Les Pharisiens persévérèrent à transmettre le judaïsme au moyen de la flexibilité qu'ils donnèrent à l'interprétation scripturaire juive face aux changements de circonstances historiques. Les efforts qu'ils vouèrent à l'éducation s'avérèrent d'une importance cruciale dans l'histoire juive subséquente ; après la destruction du second Temple et la chute de Jérusalem en l'an 70 apr. J.-C., ce sont les synagogues et les écoles des Pharisiens qui continuèrent à fonctionner et à promouvoir le judaïsme pendant les longs siècles suivant la Diaspora. Aujourd'hui, ce sont les *haredim* qui forment la faction ultra orthodoxe de la religion juive. Les *hassidim* sont une autre branche de l'orthodoxie judaïque.

Le Chabad Loubavitch

Sur le site Internet de l'Université de Calgary, dans la page du professeur associé en théologie, le Dr Eliezer Segal présente une foison d'informations au sujet du judaïsme ancien et moderne. Une des écoles modernes de la philosophie judaïque est le **Chabad Loubavitch** que le Dr Segal décrit comme étant un mouvement kabbalistique :

« Le nom de "Chabad" est l'acronyme hébraïque de l'expression "*Chokmah*", "*Binah*" et "*Da'at*" — Sagesse, Intelligence et Connaissance. Ces termes kabbalistiques sont au cœur de la théologie intellectuelle distinctive du mouvement [...] Le nom de *Loubavitch* se réfère à une ville de la Lituanie ayant été le centre du mouvement pendant une période brève durant le dix-neuvième siècle [...] L'hassidisme du Chabad a été une force majeure chez les Juifs de Russie et de Lituanie dès ses débuts...

« En 1940, le chef du mouvement, le rabbin Joseph Isaac Schneersohn, déménagea de Russie en Amérique. Dès les débuts, il exprima sa détermination à faire du mouvement loubavitch un mouvement religieux américain (par exemple, en abandonnant les longs frocs européens traditionnels en faveur de vêtements de style américain). »

Le Chabad Loubavitch est aujourd'hui un mouvement international dont le quartier

général se situe à New York. Les *Amis Américains du Chabad Loubavitch* à Washington, DC, coordonnent les activités du Chabad sur la Colline du Capitole, les lobbies pour les causes du Chabad et dirigent les groupes d'étude et les programmes sociaux conçus pour les membres du Congrès. En 1991, le Chabad Loubavitch, en collaboration avec le Président Bush, a établi l'observance de la **Journée de l'Éducation** aux Etats-Unis « pour que le monde revienne aux valeurs morales et éthiques contenues dans les **Sept Lois Noachiques** ».

Droit public 102-14 (H. J. Res. 104) : 20 mars 1991

Journée de l'Éducation, Proclamation des Etats-Unis

Résolution commune visant à désigner le 26 mars 1991 Journée de l'Éducation aux Etats-Unis

« Attendu que le Congrès reconnaît la tradition historique des valeurs et des principes éthiques qui sont le fondement de la société civilisée et sur lesquels notre grande Nation fut érigée ;

« Attendu que ces valeurs et ces principes éthiques sont la base de la société depuis l'aube de la civilisation, alors qu'on les nommait les Sept Lois Noachiques ;

« Attendu que, sans ces valeurs et ces principes éthiques, l'édifice de la civilisation est en sérieux péril de retourner au chaos ;

« Attendu que la société est profondément préoccupée par le récent affaiblissement de ces principes, ce qui a provoqué des crises ayant assiégé et menacé le tissu de la société civilisée ;

« Attendu que la préoccupation justifiée occasionnée par ces crises ne doit pas permettre aux citoyens de la Nation de perdre de vue leur responsabilité de transmettre ces valeurs éthiques provenant de notre distingué passé à la génération future ;

« Attendu que le mouvement Loubavitch a encouragé et promu ces valeurs et ces principes éthiques partout dans le monde ;

« Attendu que le rabbin Menachem Mendel Schneerson, leader du mouvement Loubavitch, est universellement respecté et révééré et que son quatre-vingt-neuvième anniversaire tombe le 26 mars 1991 ;

« Attendu qu'en hommage à ce grand leader spirituel, le "rebbe", sa quatre-vingt-dixième année sera considérée comme une année "d'éducation et de don", l'année dans laquelle nous retournerons à l'éducation et à la charité pour ramener le monde vers les valeurs morales et éthiques contenues dans les Sept Lois Noachiques ; et

« Attendu que le tout sera reflété dans un manuscrit honorifique international signé par le Président des Etats-Unis et d'autres chefs d'état : qu'il soit maintenant

« Résolu par le Sénat et les Représentants de la Chambre des Etats-Unis d'Amérique en assemblée du Congrès, Que le 26 mars 1991, le début de la quatre-vingt-dixième année du rabbin Menachem Schneerson, leader du mouvement mondial Loubavitch, soit désigné "Journée de l'Éducation aux Etats-Unis". Le Président est prié d'émettre une proclamation appelant le peuple des Etats-Unis à observer ce jour selon les activités et les cérémonies appropriées.

« Approuvé le 20 mars 1991. »

Enseignement kabbalistique

Les doctrines du Mouvement Loubavitch sont imprégnées de la **kabbale**, recueil à la source du mysticisme et du gnosticisme juifs. L'Encyclopédie des Religions déclare que l'interprétation hassidique loubavitch du système **lurianique** de la kabbale fait partie de ce qu'on enseigne dans les institutions juives internationales.

« La branche dominante de la Cabale dans les *yeshivot* cabalistiques modernes (académies juives traditionnelles) est le **système lurianique**. On l'étudie d'après l'interprétation offerte par Moshe Hayyim Luzzatto, par Eliyyahu ben Shelomoh Aalman, par le Habad, mouvement loubavitch hassidique et par les cabalistes sépharades de l'Académie Beit El de Jérusalem. »[1]

Le système lurianique de la kabbale a été développé par le rabbin **Luria** (Ari). L'Encyclopédie des Religions dit du rabbin Luria qu'il fut le plus influent des théosophes kabbalistes : « Le succès de la pensée de Luria fut instantané : sa

théosophie fut acceptée à l'unanimité [...] et sa kabbale fut considérée comme supérieure au système cordovérien [la kabbale du rabbin Moshe Cordovero]. »[2]

Helena Petrovna Blavatsky, célèbre théosophe, fait remonter la kabbale jusqu'aux anciens mystères de Babylone et de l'Égypte : « C'est bien connu, la kabbale ne tient pas ses origines des Juifs qui en tirèrent l'idée des Chaldéens et des Égyptiens. »[3] Blavatsky déclare, dans son *Theosophical Glossary* : « Le kabbaliste est un étudiant de la "science secrète" [...] Cette doctrine secrète est identique à celle des Chaldéens et elle comprend en même temps beaucoup de "magie" et de sagesse perses [...] La kabbale découle directement de la Doctrine Secrète primitive de l'Orient ; au travers des Védas, des Upanisads, d'Orphée et Thalès, de Pythagore et des Égyptiens. Quelle qu'en soit la source, son substrat est en tout identique à ceux des autres systèmes, du *Livre des Morts* jusqu'aux derniers Gnostiques. »

Le *Livre secret des gnostiques égyptiens* affirme que le *Livre de la caverne aux trésors* doit contenir les enseignements secrets écrits par Adam qui, avant son enterrement en Perse, les transmet à Noé. Selon la tradition gnostique, le « christianisme naissant » s'entremêla avec le zoroastrisme et les commandements d'Adam à Noé furent préservés en Perse pour les générations futures.

[NOTE : Un simple calcul au sein de la généalogie d'Adam jusqu'au déluge nous dévoile une période de 1 656 ans que je n'ai jamais vue contestée. Genèse 7:6 nous dit ceci : « Or, Noé était âgé de **six cents** ans, quand le déluge eut lieu, et que les eaux vinrent sur la terre ». Noé est donc né 1 056 ans après la création d'Adam. Dans Genèse 5:5 nous lisons : « Tout le temps qu'Adam vécut, fut donc de **neuf cent trente** ans ; puis il mourut. » Adam est mort 126 ans **avant** la naissance de Noé. Il était alors impossible à Adam de transmettre le *Livre de la caverne aux trésors* à Noé avant son enterrement en Perse. Le *Livre secret des gnostiques égyptiens* affirme donc un mensonge. Pour ce qui est de la tradition gnostique, elle vaut alors ce qu'elle vaut...]

« L'œuvre principale dans laquelle [...] toutes ces traditions se sont synchronisées est le *Livre de la caverne aux trésors* [...] Il fait sortir toutes ces révélations de la bouche d'Adam en tant que premier d'une longue série de prophètes qui ont prédit de quelle manière les Mages devaient attendre l'annonce du Sauveur, près de cette

caverne dans laquelle Adam devait lui-même être enterré et où les Trésors sont cachés et que les Mages devaient amener à Bethléem...

« Du *Livre de la caverne aux trésors* [...] citons quelques lignes, censément prononcées par les Mages : Adam communiqua des révélations à son fils Seth [...] il recommanda à son fils Seth de ne pas faillir dans la justice comme lui, Adam, l'avait fait. Seth accueillit les enseignements de son père d'un cœur pur et il lui fut donné d'inscrire cette sagesse dans un livre et de l'enseigner [...] Et, grâce à lui, pour la première fois dans le monde, on vit un livre écrit au nom du Très-Haut. Seth légua le livre ainsi rédigé à ses descendants et ce livre fut transmis jusqu'à Noé [...] qui amena avec lui dans l'Arche les livres de ces enseignements [...] les mystères inscrits dans les livres de Seth [...] Ces mystères et cette narration ont été transmis à nos pères [...] qui nous les ont remis. »[4]

L'Encyclopédie du judaïsme situe les Lois de Noé dans le Talmud Bavli, c'est-à-dire, le Talmud babylonien.

[NOTE : Au sujet du Talmud babylonien (TB), la déclaration suivante est bien représentative du « savoir » juif : « Il y a deux éditions du Talmud : le Talmud de Jérusalem et le Talmud babylonien. Des deux, c'est le Talmud babylonien qui fait autorité dans le judaïsme orthodoxe qui le considère divinement inspiré [...] La supériorité du Talmud babylonien est si grande que, lorsque les gens parlent aujourd'hui du Talmud, ils sous-entendent toujours le Talmud babylonien. L'autorité du Talmud babylonien est également plus grande que le Talmud de Jérusalem. En cas de doute, le premier est décisif. »][5]

Les Lois Noachiques — d'après l'*Encyclopédie du Judaïsme*

- (1) Justice civile [le devoir d'établir des tribunaux] ;
- (2) Prohibition de blasphème [ce qui comprend le rapport de faux témoins] ;
- (3) Abandon de l'idolâtrie ;
- (4) Prohibition de l'inceste [incluant l'adultère et autres offenses sexuelles] ;
- (5) Prohibition du meurtre ;

(6) Prohibition du vol ;

(7) Loi défendant de manger de la chair [un membre] arrachée d'un animal vivant [i.e., la cruauté sous toutes ses formes] (TB, Sanh. 56A)

Le Talmud établit également la punition pour désobéissance : « Un élément additionnel de la plus grande sévérité veut que la violation de n'importe quelle des sept lois assujettisse les Noahides [6] à la peine capitale par décapitation (Sanh. 57A). »

La seconde Loi de Noé prohibant le blasphème interdit le culte fait à Jésus-Christ, ce dernier ayant été jadis accusé de ce même « crime » par le sanhédrin. Moïse Maimonide (rabbin Moshe ben Maimon — 1138-1204), mieux connu sous le nom de Rambam, est reconnu universellement pour sa prééminence comme penseur et philosophe juif. Son influence est toujours aussi forte aujourd'hui. L'œuvre classique de Maimonide, la *Mishnah Torah*, s'ouvre par une section sur la théologie philosophique systématique, en grande partie produite de la science et de la métaphysique aristotélicienne (ou d'Aristote).

La *Mishnah Torah* de Maimonide, au chapitre 10 de la traduction anglaise, déclare ce qui suit à propos de Jésus-Christ :

« Il s'agit d'une *mitzvah* (devoir religieux), cependant, que d'éradiquer les traîtres juifs, les *minnim* et les *apikorsim*, et de les faire descendre dans l'abîme de la destruction, puisqu'ils causent des difficultés aux Juifs et éloignent le peuple de Dieu, comme l'a fait Jésus de Nazareth et ses disciples, ainsi que Tzadok, Baïthos et leurs disciples. Puisse le nom du mécréant pourrir. »[7]

La *Mishnah* est le premier Talmud, ou l'ancêtre du Talmud. À la *Mishnah*, les rabbins ajoutèrent plus tard la *Gemara* (commentaires rabbiniques). Depuis, ils composent le Talmud. Les érudits clament que le Talmud est en partie une collection de traditions orales données à Moïse et qui n'avaient pas encore été mises par écrits du temps de Jésus. Cependant, Christ condamna les traditions de la *Mishnah* (premier Talmud) ainsi que les Scribes et les Pharisiens qui les enseignaient parce que le Talmud annule l'enseignement des Écritures. L'avertissement de Jésus-Christ concernant les traditions des hommes rendant nulle et non avenue la Parole de Dieu

(Marc 7:1-13) fait directement référence à la *Mishnah*.

En outre, les commandements que nous trouvons dans Genèse 9 et Actes 15 ne sont pas les Sept Lois Noachiques des kabbalistes loubavitch et le contexte dans lequel apparaissent ces commandements n'a aucune corrélation avec l'agenda radical des mouvements promouvant les dites Lois Noachiques. Les informations que nous publions en ligne à propos des mouvements kabbalistiques mettent en lumière le véritable judaïsme orthodoxe en tant que composante principale de la **future religion de la Bête et du Faux Prophète. Mystère Babylone** d'Apocalypse 17 consistera en un vaste réseau de la Religion à Mystères couvrant le monde et que plusieurs individus cherchent à n'identifier qu'avec un christianisme apostat moderne afin de couvrir leurs propres péchés.

Les églises chrétiennes ont été infiltrées par les judaïsants modernes qui veulent pousser les croyants à s'engager dans les diverses obligations de leur système particulier de légalisme outrancier. Pour ceux qui allaient être Ses disciples, cependant, Jésus-Christ a énoncé les deux plus grands commandements qui comprennent toute la Loi et les Prophètes : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée ... Et le second semblable à celui-là, est : tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Matthieu 22:37, 39).

Les Lois Noachiques : chemin du Gentil vertueux ?

Parmi ceux qui mettent les Lois de Noé de l'avant, le *B'nai Noach* définit le terme « Noahide » comme étant un Gentil :

« Une *bat Noach* (fille de Noé), ou un *b'nai Noach* (fils/enfant de Noé) est un non-Juif (Noahide) qui suit les lois juives lui ayant été spécialement données par Dieu. »

Le Chabad Loubavitch, le B'nai Noach et même quelques organisations messianiques identifient les Lois Noachiques au commandement donné à Noé dans Genèse 9 et/ou au Concile de Jérusalem dans Actes 15. Toutefois, aucun de ces passages ne contient la moindre trace de ces 7 Lois en tant que code universel ; de même, les desseins de Dieu, lorsqu'Il parla à Noé, ou lors du Concile de Jérusalem, n'ont qu'un lien fort lointain avec l'agenda politique du Mouvement Loubavitch.

Le *Chabad Loubavitch in Cyberspace* déclare plus loin que Dieu a donné les Sept Lois Noachiques sur le Mont Sinaï avec l'intention que les enfants d'Israël les conservent et les enseignent aux Gentils.

« [...] les Sept Lois Noachiques furent données sur le Mont Sinaï à la même époque où la Torah fut donnée au peuple juif [...] Par le don de la Torah, le Dieu d'Israël choisit les enfants d'Abraham, Isaac et Jacob en tant que Son Peuple Élu, lui commandant d'accomplir les 613 préceptes de la Torah. Il ordonna aussi aux justes des autres nations du monde de garder les Sept Commandements des Enfants de Noé et Il ordonna à Moïse et à son peuple de le leur enseigner.

« Pourquoi les Gentils doivent-ils se laisser enseigner par les Juifs ?

« Les Écritures prédisent que les Gentils iront vers les Juifs et leur demanderont de les enseigner. Il y a de nombreuses choses dans les Écritures hébraïques que l'on ne peut comprendre sans apprendre leur contexte juif. »

Le B'nai Noach cite Zacharie 8:22-23 et d'autres rapports scripturaires se référant à la période messianique où les nations gentilles se rendront à Jérusalem. Toutefois, lorsque compris dans leur contexte propre grâce à la révélation du Nouveau Testament, ces passages montrent qu'ils appartiennent au règne millénaire de Jésus-Christ sur terre, après Sa seconde venue.

« Ainsi plusieurs peuples, et de puissantes nations viendront rechercher l'Eternel des armées à Jérusalem, et y supplier l'Eternel. ²³Ainsi a dit l'Eternel des armées : Il arrivera en ces jours-là que dix hommes de toutes les langues des nations empoigneront et tiendront ferme le pan de la robe d'un Juif, en disant : Nous irons avec vous ; car nous avons entendu que Dieu est avec vous. » (Zacharie 8:22-23).

« Or il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Eternel sera affermie au sommet des montagnes, et qu'elle sera élevée par-dessus les coteaux, et toutes les nations y aborderont. ³Et plusieurs peuples iront, et diront : venez, et montons à la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob ; et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la Loi sortira de Sion, et la parole de l'Eternel sortira de Jérusalem. » (Ésaïe 2:2-3).

« Lève-toi, sois illuminée ; car ta lumière est venue, et la gloire de l'Éternel s'est levée sur toi. ²Car voici, les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité couvrira les peuples ; mais l'Éternel se lèvera sur toi, et sa gloire paraîtra sur toi. ³Et les nations marcheront à ta lumière, et les Rois à la splendeur qui se lèvera sur toi. ⁴Elève tes yeux à l'environ, et regarde ; tous ceux-ci se sont rassemblés, ils sont venus vers toi ; tes fils viendront de loin, et tes filles seront nourries par des nourriciers, étant portées sur les côtés. ⁵Alors tu verras, et tu seras éclairée, et ton cœur s'étonnera, et s'épanouira de joie, quand l'abondance de la mer se sera tournée vers toi, et que la puissance des nations sera venue chez toi. » (Ésaïe 60:1-5).

Les prophéties loubavitchs attendent qu'un messie surgisse d'au milieu de leur propre leadership :

« Les premiers leaders de la secte prophétisèrent que seuls sept rabbins les dirigeraient et qu'avant la mort du septième, le Messie viendrait [...] Le principal candidat des Loubavitchers pour devenir le Messie, le rabbin Schneerson, est décédé en juin 1994. La puissante secte orthodoxe juive fut prise dans un dilemme, puisque l'on avait déclaré que le Messie apparaîtrait à Jérusalem avant la mort de Schneerson. Pendant que quelques Loubavitchers attendant encore actuellement que Schneerson ressuscite bientôt afin de prouver qu'il est le Messie, la plupart des autres cherchent ailleurs leur libérateur attendu. »

Dans le site du B'nai Noach, *Lumière aux nations*, on ne croit pas que Jésus ait rempli les critères requis du Messie. Encore là, aucune référence aux Écritures n'est fournie concernant la mission du messie anticipé :

« Selon les prophètes de la Bible, on retrouve parmi les missions les plus fondamentales du messie :

- faire en sorte que le monde entier retourne vers Dieu et Ses enseignements ;
- restaurer la dynastie royale des descendants de David ;
- superviser la reconstruction de Jérusalem, y compris son Temple, dans l'éventualité qu'il n'ait pas déjà été reconstruit ;
- rassembler le peuple juif de par toutes les parties du monde et le ramener

- chez lui, en Terre d'Israël ;
- rétablir le Sanhédrin ;
 - restaurer le système sacrificiel ;
 - restaurer l'année sabbatique et le jubilé.

Le site de *The Inner Dimension* illustre des tableaux démontrant la correspondance entre les Lois Noachiques et les *Sephirot*, c'est-à-dire, le chemin initiatique enseigné par la Kabbale, livre du mysticisme juif. En d'autres termes, par l'observance des Lois de Noé, le Gentil vertueux accéderait au chemin initiatique menant à la perfection.

« Chaque âme humaine possède dix (10) *sefirot* ou pouvoirs spirituels. Les trois premiers sont intellectuels, alors que les sept autres ont rapport aux émotions [...] les sept commandements de Noé correspondent aux sept pouvoirs émotifs de l'âme. Ceux-ci, en retour, correspondent aux sept parties majeures du corps [...] ces sept commandements sont arrangés dans la structure *sefirotique* d'une manière familière aux étudiants de la Kabbale... »

Nous tenons à vous faire remarquer que l'administration des Lois Noachiques sera tenue par un **sanhédrin restauré**, corps dirigeant des Juifs qui avait jadis supposé Jésus-Christ coupable de blasphème sous les accusations de deux faux témoins. Dans la section de la *Cour de Justice* des Lois Noachiques, il est stipulé : « Une personne peut être déclarée coupable [sic] dans une cour noahide sur l'accusation d'un seul témoin, mais seulement si le dit témoin est reconnu comme une personne vertueux. »

Les Lois Noachiques sont définies comme **Le chemin du Gentil vertueux**. Mais qui sont ces Gentils vertueux ? Le Psaume 14 déclare sentencieusement **qu'ils n'existent PAS !**

« *Ils se sont corrompus, ils se sont rendus abominables en leurs actions ; il n'y a personne qui fasse le bien.* ²*L'Eternel a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent, et qui cherche Dieu.* ³*Ils se sont tous égarés, ils se sont tous ensemble rendus odieux, il n'y a **personne** qui fasse le bien, **non pas même un seul*** (Psaume 14 : 1-3).

Cela vaut pour les Juifs comme pour les Gentils ! Paul a répété la même chose dans Romains 3:9-18 : « *Et quoi ? Sommes-nous donc plus excellents ? Nullement ; car nous avons déjà fait voir que tous, Juifs et Grecs, sont assujettis au péché,* ¹⁰*Selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, non pas même un seul.* ¹¹*Il n'y a personne qui ait de l'intelligence ; il n'y en a point qui cherche Dieu.* ¹²*Tous se sont égarés, et se sont tous ensemble corrompus ; il n'y en a point qui fasse le bien, non pas même un seul.* ¹³*Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper ; il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres.* ¹⁴*Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume.* ¹⁵*Ils ont les pieds légers pour répandre le sang.* ¹⁶*La désolation et la ruine sont dans leurs voies.* ¹⁷*Ils n'ont point connu le chemin de la paix.* ¹⁸*La crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux. »*

Parce que les Juifs se considéraient justes, le Seigneur Jésus-Christ a dit : « *..je ne suis point venu appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs* » (Marc 2:17). Et à ceux qui luttèrent pour alléger leur fardeau de péchés par le moyen de l'obéissance à la Loi, Il déploya Son invitation à venir à Lui pour se libérer du joug de leurs péchés :

« *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.* ²⁹*Chargez mon joug sur vous, et apprenez de moi parce que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes.* ³⁰*Car mon joug est aisé, et mon fardeau est léger* (Matthieu 11:28-30).

La fausse doctrine préconisant qu'il faille mériter la justice par l'observance des Lois Noachiques est un affront direct à la grâce de Dieu qui impute la justice de Christ aux hommes pécheurs sur l'unique base de la foi. Éphésiens 2:1-10 décrit le salut véritable par lequel Dieu unit le croyant à Jésus-Christ et qui lui permet de vaincre la puissance du péché. « *Et lorsque vous étiez morts en vos fautes et en vos péchés,* ²*Dans lesquels vous avez marché autrefois, suivant le train de ce monde, selon le Prince de la puissance de l'air, qui est l'esprit qui agit maintenant avec efficace dans les enfants rebelles à Dieu.* ³*Entre lesquels aussi nous avons tous conversé autrefois*

dans les convoitises de notre chair, accomplissant les désirs de la chair et de nos pensées ; et nous étions de notre nature des enfants de colère, comme les autres.

⁴(Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, par sa grande charité de laquelle il nous a aimés ;) ⁵Lors, dis-je, que nous étions morts en nos fautes, il nous a vivifiés ensemble avec Christ, par la grâce duquel vous êtes sauvés. ⁶Et il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ ; ⁷Afin qu'il montrât dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce par sa bonté envers nous par Jésus-Christ. ⁸Car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi ; et cela ne vient point de vous, c'est le don de Dieu. ⁹Non point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie. ¹⁰Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ pour les bonnes oeuvres, que Dieu a préparées afin que nous marchions en elles » (Éphésiens 2:1-10).

Voici comment Matthew Henry illustre le merveilleux salut que Dieu a offert aux pécheurs — Juifs comme Gentils :

« Notre Seigneur Jésus est notre Rédempteur, notre Rédempteur éternel ; Il jette un regard de compassion sur l'état déplorable de l'humanité déchue [...] à un coût très élevé, Il a racheté pour nous l'héritage céleste qui, à cause de nos péchés, était confisqué aux mains de la justice divine, et que nous n'aurions jamais été en mesure de racheter. Il S'acheta un peuple particulier qu'Il épousera, même s'il s'agit d'étrangers et d'inconnus [...]

« Bien qu'Il ait été riche, Il S'est pourtant fait pauvre pour nous, mais Il a été abondamment récompensé par Son Père qui, parce qu'Il S'est humilié, L'a exalté au plus haut niveau et Lui a donné un nom plus grand que tous les noms. À cette union, Christ invite le pécheur périssant. Cette relation avec le pauvre croyant méprisé, Il la déclare et la glorifie. Acceptons donc avec joie Son salut, cherchant en Lui notre bonheur et nous vouant à Son service. »

L'aube de la civilisation

Si le Code de Loi Universel de Noé est contraire à la Parole de Dieu, quelle en est

donc la source ?

Les deux premières clauses de la Résolution adoptée le 26 mars 1991 sous l'appellation de *Journée de l'Éducation aux Etats-Unis* déclarent que les USA ont été fondés sur les « Sept Lois Noachiques » ayant servi de fondement de la société dès l'aube de la civilisation.

« Attendu que le Congrès reconnaît la tradition historique des valeurs et des principes éthiques qui sont le fondement de la société civilisée et sur lesquels notre grande Nation fut érigée ;

« Attendu que ces valeurs et ces principes éthiques sont la base de la société depuis l'aube de la civilisation, alors qu'on les nommait les Sept Lois Noachiques ;

Dans le cyberspace, le Chabad Loubavitch présente une *Histoire des Lois Noachiques* entièrement fabriquée et où on prétend que ces Lois proviennent en droite ligne d'Adam qui les a transmises à Noé et qui furent ensuite données à Moïse ; et l'on cite le Talmud et un « sage » juif, un dénommé Rashi, comme source d'information de ce mythe. Vous noterez dans le passage suivant du Chabad Loubavitch une extrapolation talmudique des Écritures en ce qui regarde le sabbat — pratique courante des Pharisiens que ne manqua pas de souligner notre Seigneur à leur endroit.

« Lorsque Dieu ordonna à Adam : *“Puis l'Éternel Dieu commanda à l'homme, en disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin. ¹⁷Mais quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car dès le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort”* (Genèse 2:16-17). Ce simple commandement renferme la source des Sept Commandements de Noé. En outre, Adam fut chargé par Dieu de la responsabilité d'enseigner les dites lois aux générations futures [...]

« Il est de principe d'analyse biblique que, lorsqu'un verset déclare *“Et l'Éternel parla à Moïse, disant...”*, cela signifie que Dieu enseigna quelque chose à Moïse et qu'Il S'attendait à ce que celui-ci l'enseigne au peuple juif, ou, dans le cas des Sept Commandements des Enfants de Noé, à toute l'humanité. Et ainsi, Adam enseigna à ses enfants les Sept Lois Universelles [...]

« La preuve évidente que les descendants d'Adam connaissaient ces lois et que le Juge et Père divin S'attendait à ce qu'ils y obéissent se voit en ce que, quelques 1 557 ans plus tard, Il suscita le Grand Déluge pour punir l'échec de l'humanité en regard de l'observance aux commandements. *“Dieu donc regarda la terre, et voici elle était corrompue ; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre”* (Genèse 6:12).

« C'est ainsi qu'avec un monde nouveau et un nouveau départ dans le but de l'ériger dans la sainteté, Dieu réaffirma les sept commandements originaux qu'Il avait enseignés à Adam. Dieu bénit Noé, ses fils et leurs épouses, et Il leur promit qu'Il ne détruirait plus jamais le monde comme Il l'avait fait, scellant Sa promesse pour toujours en passant une alliance avec Noé en tant que père de l'humanité. L'arc-en-ciel, avec ses sept couleurs reflète la beauté et la divinité des Sept Commandements des Enfants de Noé [...]

« Selon une certaine opinion, le Talmud déclare que le fruit de l'arbre de la connaissance était le raisin. Le mal qu'Adam avait fait était d'avoir bu du vin d'une manière profane. Dieu avait l'intention qu'Adam attende au sabbat qui devait arriver quelques heures plus tard, et alors le fruit de l'arbre, le raisin, aurait été employé à sanctifier le sabbat et porter témoignage du fait que Dieu avait créé le monde en six jours et S'était reposé le septième. On argumente que Noé savait la profonde signification de la transgression d'Adam et qu'en plantant une vigne et en utilisant le vin pour un but saint, il pouvait achever la rectification complète du péché. Mais Noé échoua. Il s'intoxiqua et fut découvert, nu, par son plus jeune fils, Cham, qui lui fit honte en appelant les deux autres fils de Noé, Sem et Japhet, pour qu'ils voient leur père nu et ivre.

« À propos de ce verset (Genèse 9:22), Rashi observe que Cham a, soit castré son père, soit qu'il a eu des relations homosexuelles avec lui, ou encore les deux. Sem et Japhet recouvrirent leur père respectueusement avec un vêtement, mais le dommage était fait. Noé se réveilla et maudit Cham et ses descendants, et la Présence divine regarda avec pitié, maintenant du haut du cinquième ciel.

[NOTE : Même ce passage est mal interprété par le rabbin Rashi. Voici ce que nous lisons dans Genèse 9:20 « *Or, Noé commença à cultiver la terre et planta de la*

vigne. ²¹Et il but du vin, et s'enivra, et **se** découvrit au milieu de sa tente. ²²Et Cham, père de **Canaan**, ayant vu la nudité de son père, le rapporta dehors à ses deux frères. ²³Mais Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent tous deux sur leurs épaules, et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père ; et comme leurs visages étaient tournés, ils ne virent point la nudité de leur père. ²⁴Et Noé, réveillé de son vin, apprit ce que son fils cadet lui avait fait. ²⁵Et il dit : Maudit soit **Canaan** ! il sera serviteur des serviteurs de ses frères. [Noé a maudit le **fi**ls de Cham et **non** Cham lui-même. C'est Canaan qui a déshonoré Noé.] ²⁶Puis il dit : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem, et que **Canaan** soit leur serviteur ! ²⁷Que Dieu étende Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sem ; et que **Canaan** soit leur serviteur » ! Terminons l'extrait de l'article *Histoire des Lois Noachiques*.]

« Les Sept Commandements des Enfants de Noé demeurèrent, comme avant le Déluge, ignorés de tous, sauf de quelques-uns, en particulier Sem et son petit-fils Héber qui établit des Maisons d'études dans le but de comprendre et d'accomplir les Lois Noachiques. »

Il est inutile, pensons-nous, de faire remarquer au lecteur véritablement chrétien le caractère mensonger de ces propos talmudiques. L'évidence parle par elle-même. On voit à l'œuvre ici la manière très cavalière que les « sages » ont toujours entrepris d'interpréter les Écritures selon leur convenance, en faisant dire à Dieu ce que Dieu n'a point dit.

La Maison de l'esclavage

Sous couvert d'un judaïsme prétendument fondé sur la Torah (la Loi de Moïse — le Pentateuque), les kabbalistes ramènent les Juifs et les Gentils en Égypte, l'ancienne maison de l'esclavage — un fait confirmé par la théosophiste H. P. Blavatsky qui retrace l'origine de la kabbale aux religions à mystères de Babylone et de l'Égypte : « C'est bien connu, la kabbale ne tient pas ses origines des Juifs qui en tirèrent l'idée des Chaldéens et des Égyptiens. »[8]

Le *Livre secret des gnostiques égyptiens* présente un récit concernant Adam et Noé qui ressemble à s'y méprendre à celui du Chabad Loubavitch. L'auteure Jeanne

Doresse a révélé l'existence du *Livre de la caverne aux trésors* sacré qui fusionne les traditions du « christianisme naissant » avec les mythes iraniens et juifs (Zoroastre), y incluant la « sagesse » ou les « mystères » qui auraient censément été transmis d'Adam à Seth, puis à Noé.

« Du *Livre de la caverne aux trésors* [...] citons quelques lignes, censément prononcées par les Mages : Adam communiqua des révélations à son fils Seth [...] il recommanda à son fils Seth de ne pas faillir dans la justice comme lui, Adam, l'avait fait. Seth accueillit les enseignements de son père d'un cœur pur et il lui fut donné d'inscrire cette sagesse dans un livre et de l'enseigner [...] Et, grâce à lui, pour la première fois dans le monde, on vit un livre écrit au nom du Très-Haut. Seth légua le livre ainsi rédigé à ses descendants et ce livre fut transmis jusqu'à Noé [...] qui amena avec lui dans l'Arche les livres de ces enseignements [...] les **mystères** inscrits dans les livres de Seth [...] Ces **mystères** et cette narration ont été transmis à nos pères [...] qui nous les ont remis. »[9]

Les Francs-maçons : les vrais Noahides

Dans *L'histoire de la franc-maçonnerie*, le grand adepte et prince de la maçonnerie, Albert Mackey, raconte la suite des récits égypto-kabbalistiques concernant Noé :

« Après que Noé fut sorti de l'Arche, l'on dit qu'il aurait promulgué sept préceptes en vue du gouvernement de la nouvelle race d'hommes dont il serait l'ancêtre [...] (1) Accomplir la justice ; (2) adorer Dieu ; (3) s'abstenir de l'idolâtrie ; (4) préserver la chasteté ; (5) ne pas commettre de meurtre ; (6) ne pas voler ; (7) ne pas manger de sang. »[10]

Plus loin, Mackey prétend que Noé serait à la source d'une religion à mystères connue en tant que « **culte arkite** » [ou **arkien**] :

« L'influence de Noé sur la doctrine maçonnique se retrouve dans la croyance quasi universelle des hommes aux événements du déluge et l'établissement subséquent, au sein de nombreuses nations, d'un système religieux que les ethnologues connaissent sous le nom de "Culte Arkien" [...] D'où est venu ce système que les érudits modernes nomment "culte arkien" et dans lequel se trouvent les rites et les mystères ayant éventuellement été communiqués aux autres religions anciennes ? Il

y a toujours eu une certaine allusion aux événements du déluge de Noé — à l'Arche comme étant la MATRICE DE L'HUMANITÉ, aux huit personnes sauvées en son sein comme étant l'Ogdoad ou le nombre sacré — et à la rénovation du monde, comme symbole du passage de la mort à la vie éternelle. »[11]

En ce qui regarde le Culte Arkien, le rapport de *Watch Unto Prayer, A Sacred Assembly*, explique la doctrine kabbalistique blasphématoire disant que le Saint des Saints à l'intérieur du Temple de Jérusalem était la « matrice de la nature » (*Hathor*) ou la déesse Isis. C'est de cette interprétation kabbalistique des Écritures que la Franc-maçonnerie soutire son rite initiatique du troisième degré dans lequel le Maître Maçon est baptisé en la mort d'Osiris et ressuscité à l'immortalité.

Le prince adepte Albert Mackey écrit que les Anciennes Charges exigent des Maçons qu'ils obéissent aux préceptes de Noé en tant que « Loi Morale », c'est-à-dire, « cette religion sur laquelle tous les hommes tombent d'accord. »

« [...] Une révision des Anciennes Charges [...] contient ce passage : “Un maçon est obligé, de par sa tenure, d'obéir à la Loi Morale.” Dans l'édition de 1738, le Dr Anderson a, sans en avoir l'autorité, complété la phrase en ajoutant les mots : “en tant que vrai Noahide” [...] Les seules lois religieuses qu'on oblige un franc-maçon à obéir sont celles contenues dans le code qu'on a attribué à Noé. Ce sentiment est encore exprimé vers la fin des “Anciennes Charges” où l'on dit que le maçon n'est obligé qu'envers “la religion sur laquelle tous les hommes tombent d'accord”, ce qui exclut dès lors l'athéisme et exige l'observance de ces lois toutes simples et cette moralité telles qu'imposées par les préceptes de Noé. »[12]

Le site Internet de *History of English Freemasonry* définit les Anciennes Charges de la Franc-maçonnerie comme les « devoirs » moraux du maçon : « Ce sont des rouleaux de parchemin atteignant jusqu'à neuf pieds de long ou des feuilles de papier assemblées en cahiers contenant une histoire légendaire du Commerce et des Charges du maçon et récitant les devoirs de celui-ci envers son Dieu, son maître, sa profession et ses compagnons. »

Le Chabad Loubavitch explique que les enfants de Noé sont les Gentils :

« Relativement aux commandements de Dieu, l'humanité entière est divisée en deux

classifications générales — les Enfants d'Israël et les Enfants de Noé. Les Enfants d'Israël sont les Juifs, les descendants du Patriarche Jacob. Ils ont ordre d'accomplir les 613 commandements de la Torah. Les Enfants de Noé sont les Gentils, compris dans les soixante-dix nations du monde. Ils sont obligés envers les Sept Lois Universelles, aussi connues comme les Sept Lois des Enfants de Noé ou Sept Lois Noachiques. »

D'après la doctrine maçonnique, un Noahide fait partie de la moyenne des Gentils, alors qu'un « vrai Noahide » serait un « Gentil vertueux » (c'est-à-dire, un Maçon) qui poursuit l'étude des Sept Lois et les garde, atteignant de ce fait un degré avancé de spiritualité.

« Quand un Enfant de Noé s'engage dans l'étude des Sept Lois Universelles, il est capable d'atteindre un niveau de spiritualité plus élevé que le Grand Prêtre des Juifs qui possède seul la sanctification pour entrer dans le Saint des Saints à l'intérieur du Temple de Jérusalem. »

Albert Mackey soutient la nature obligatoire des Lois de Noé pour le salut : « Ces sept obligations [...] le sont pour tous les hommes, vu que tous les hommes sont descendants de Noé, et les Rabbins soutiennent que celui qui les observe, même s'il n'est pas Israélite, aura sa part dans la vie future, et il est du devoir de chaque Juif d'imposer leur pleine observance partout où il en a le pouvoir. »[13]

Mise à jour concernant les Lois Noachiques

« Les Noahides et le rabbin en chef de Rome, Riccardo Di Segni.

« À Rome, le 17 janvier 2002, Dans l'amphithéâtre du Principal Séminaire Pontifical Romain, une réunion fut organisée par le Diocèse de Rome, faisant partie de la Journée de Dialogue Judéo-chrétien. Du côté catholique, étaient présents le cardinal Jorge Maria Mejia et monseigneur Rino Fisichella, et, du côté juif, le rabbin Riccardo Di Segni qui remplaçait le rabbin Elio Toaff en tant que Rabbin en chef de Rome [...]

« Le rabbin expliqua les sept préceptes que tous les Noahides doivent respecter :

« Ces règles sont : l'interdiction de tout culte rendu en dehors du monothéisme ; l'interdiction du blasphème ; l'obligation de former des tribunaux ; l'interdiction

d'homicide, de vol, d'adultère et d'inceste ; et l'interdiction de consommer de la nourriture arrachée d'animaux vivants.

« [...] Le rabbin fixa entièrement son attention sur le premier précepte, celui concernant le monothéisme : “En ce qui a trait au culte monothéiste, cela ne soulève apparemment aucun doute quant aux religions majeures.” Le judaïsme, le christianisme et l'islam ne sont-ils pas définis, dans le langage post-conciliaire nous étant devenu aujourd'hui familier, comme les “trois religions monothéistes majeures” ? En fait, Di Segni ne voit aucune difficulté à définir les musulmans comme des monothéistes stricts et même circoncis. Mais quant aux chrétiens, il y a des doutes [...]

« **Les chrétiens : monothéistes ou idolâtres ?**

« C'est là où Di Segni — auteur de la republication de *Toledoths Jehsu*, sous le titre nouveau de *Il Vangelo del Ghetto* [L'Évangile du Ghetto], alors que le *Toledoths Jehsu* est un recueil de légendes juives des plus enflammées concernant Jésus — parle sans ambages aux prélats qui l'écoutent :

« “Au point où nous en sommes, il est nécessaire d'apporter une clarification concernant la théologie juive qui, sur le sujet du monothéisme et sur la manière dont il est vécu par le christianisme, soulève un débat qui s'avère avant tout un dilemme. Le point en question est de savoir si l'établissement de la divinité de Jésus peut être compatible avec le concept monothéiste pour un non-Juif (parce qu'il ne l'est absolument pas pour un Juif).”

« En d'autres termes : le Juif qui deviendrait chrétien, croyant ainsi en la divinité de Jésus, cesserait d'être monothéiste pour devenir idolâtre. Peut-on dire la même chose d'un non-Juif ? Est-ce que croire en la divinité de Jésus est un péché d'idolâtrie, une violation du premier précepte de la Loi de Noé ? Le rabbin Di Segni recommande ceci :

« “Comme on peut s'y attendre au sein de la théologie juive, la réponse à cette question ne fait pas l'unanimité : certains la nient fermement alors que d'autres y placent certaines conditions. Selon l'opinion littérale, il en découle que le chrétien ne serait pas sur le chemin du Salut puisqu'il est coupable d'idolâtrie” [...]

[**NOTE** : La philosophie est fondée sur la capacité d'utiliser la logique pour prouver une idée ou un argument. Si l'idée est fausse, le philosophe utilise son intellect pour la faire passer et, s'il réussit, il devient vainqueur. C'est l'astuce que l'on voit utilisée dans cet argument. Subséquemment, une telle philosophie peut apporter la conclusion qu'on veut bien lui donner. Pouvez-vous maintenant percevoir pourquoi le concept de la trinité a été inséré dans le christianisme par l'Église catholique, église elle-même créée par les Juifs pour l'insérer à la tête du « christianisme » ? Bibliquement indéfendable, parce qu'il s'agit d'une fausse doctrine, la trinité est le meilleur prétexte pour les Juifs de « convertir » les chrétiens aux Lois Noachiques en faisant croire que le judaïsme est la tête de pont du salut ! Le plan est machiavélique ! La Parole de Dieu EST monothéiste, mais la vaste majorité des églises dites « chrétiennes » ont adopté une doctrine idolâtre en provenance directe des Mystères de Babylone. Cela donne le prétexte idéal aux judaïsants pour tenter de détourner les chrétiens du christianisme, faisant croire que les Évangiles sont une idolâtrie. Chers lecteurs, la Bible dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, Sa Parole et Son Esprit ne formant qu'une seule et même Personne divine. Jésus est Son image physique, venue sur terre pour que les hommes puissent voir Dieu. Son Esprit est la puissance par laquelle Il agit. Ce concept est fort simple. Et il est biblique !]

« Di Segni conclut : “si l'on doit appliquer le système de Lois Noachiques de manière littérale, elle [la peine de mort] devrait s'appliquer à tous pour que les Noahides puissent l'observer. En outre, la peine de mort s'appliquerait à tout ce qui traite de l'interdiction du culte aux dieux étrangers”, en regard du monothéisme. »

Source : « Les Noahides et le Rabbin en chef de Rome, Riccardo Di Segni », père Francesco Ricossa, *Soladitium*, édition française, No. 53, juillet 2002, originalement traduit en anglais par Suzanne M. Rini, *Trans Et Alia*, Vol. 3, No. 3, septembre 2002, retraduit en français à partir de ce texte anglais par l'auteur.

Le Sanhédrin lancé à Tibériade

Arutz Sheva Israel National News.com

14 octobre 2004

« Une cérémonie exceptionnelle — sans doute la deuxième du genre depuis 1 600 ans — a eu lieu à Tibériade aujourd’hui : le lancement d’un sanhédrin, plus haut tribunal judiciaire juif dans le pays d’Israël.

« Le Sanhédrin, assemblée religieuse qui se réunissait dans une des chambres du Saint Temple à Jérusalem, comprenait 71 sages et existait pendant la période tannaïtique, de quelques siècles avant l’ère chrétienne jusqu’à environ l’an 425 apr. J.-C.. Les détails de la cérémonie d’aujourd’hui sont encore incomplets, mais les organisateurs ont annoncé leur intention de réunir 71 rabbins qui ont reçu une ordination rabbinique spéciale telle que spécifiée par Maimonide [...]

« Le rabbin Yisraël Ariel, qui dirige l’Institut du Temple à Jérusalem, est un des rabbins participants. Il a confié à Arutz-7 aujourd’hui : “Ce n’est qu’une question de temps avant que nous sachions s’il s’agit du Sanhédrin réel que nous attendons — comme de l’établissement de l’État, nous nous en réjouissons, mais nous attendons quelque chose d’encore plus idéal. Il s’agit d’un processus. La cérémonie d’aujourd’hui est la continuation du renouveau du processus d’Ordination en Israël que nous avons souligné il y a quelques mois. Nos sages talmudiques font la description des dix étapes de l’exil du Sanhédrin de Jérusalem vers d’autres endroits jusqu’à ce jour-ci où il se termine à Tibériade — et c’est l’endroit où il avait été prédit que le Sanhédrin serait renouvelé et, d’ici, serait restitué à Jérusalem.”

« Le rabbin Ariel a dit que les rabbins présents incluaient un large éventail de tout le spectre : “Des haredis, des sionistes religieux, des sépharades, des ashkénazes, des hassidiques et bien d’autres — comme le rabbin Yoël Schwartz, le rabbin Adin Shteinzaltz et de nombreux autres [...] Nous ne pouvons espérer un grand consensus ; ce n’est pas de cette façon que ça fonctionne ici. Mais parfois, le processus marche ainsi, du bas jusqu’en haut.” »

Un grand Sanhédrin est donc mis en place. S’agit-il du Grand Sanhédrin d’où sortira le *Moshiach*, ce faux messie antichrist qui se présentera comme le sauveur d’un monde que les Juifs ont grandement contribué à mettre par terre et s’apprêtent à faire glisser dans le chaos le plus total de manière à ce que tous, petits et grands, veuillent adhérer aux soi-disant Sept Lois Noachiques sous la férule du judaïsme, mouture moderne de la Religion à Mystères de Babylone ?

En saisissant les rênes du pouvoir gouvernemental dans la plupart des pays du monde, les nouveaux leaders noahides maçonniques vont se grouiller le derrière pour implanter rapidement tout un agenda de réformes. Un support total ; va être accordé aux forces armées israéliennes pour s'emparer de tout le territoire palestinien désiré par les sionistes depuis plus d'un siècle. Toute l'assistance nécessaire des Noahides leur sera offerte. Les tribunaux juifs vont se voir donner pleine juridiction sur les citoyens juifs dans chaque pays et ceux-ci ne seront plus soumis aux autorités judiciaires gentilles.

« Les juges et les tribunaux noahides de jadis vont remplacer le système judiciaire actuel. Le code judiciaire sera radicalement réécrit pour se conformer à la *halacha* [loi juive]. Ainsi, la Loi et l'Ordre seront pleinement restaurés par l'établissement de mesures de sécurité intérieure, tout cela en accord avec la Torah. » [Comité pour la Victoire d'Israël.]

Conclusion

Lorsque les autorités religieuses ou autres vont commencer à diffuser l'argumentation visant à déplacer Jésus-Christ d'à la droite de Son Père, à « prouver » que Jésus n'était pas le Messie, mais que des Juifs sortira bientôt un messie que l'on appellera *Moshiach*, serez-vous tenté de vous laisser gagner par ces belles paroles ?

Vous savez, le processus est entamé depuis un certain temps et s'accélère sans cesse. Avec des productions cinématographiques comme *Da Vinci Code*, on est en train de promouvoir un Jésus-Christ qui n'est pas mort sur la croix, qui a épousé Marie-Madeleine et qui s'est installé en Europe pour y élever une descendance. Pensez-vous que les Sionistes vont s'arrêter là ?

Comprenez bien que le but visé par les Juifs sionistes, qu'ils soient athées ou judaïques orthodoxes, est de détruire le christianisme, afin d'éliminer les vrais chrétiens, car les premiers croient que ces derniers constituent une menace pour eux. En vérité, ils sont une menace pour Satan, chef de sa synagogue sioniste. Car les vrais chrétiens sont affranchis par la **vérité** et ont pour tâche de la répandre de par le monde. Et cela déplaît à Satan !

Ne soyez donc pas dans les ténèbres comme une multitude de faux chrétiens qui peuplent les églises et qui ne savent différencier leur droite de leur gauche, au point de vue biblique. Ceux-ci sont vendus aux idées judaïques et ne verront pas venir la Bête et le Faux Prophète, croyant, entre autres choses, qu'ils seront miraculeusement « enlevés » avant la période des tribulations.

Soyez sur vos gardes et lisez votre Bible en vous fiant au Saint-Esprit qui guide une attentive lecture faite dans l'humilité et la véritable ferveur pour notre grand Dieu.

[1] Encyclopédie des Religions, « Cabale ».

[2] *Ibidem*.

[3] H. P. Blavatsky, *The Secret Doctrine*, Vol. II, Theosophical Pub. House, 1888, p. 240.

[4] Jeanne Doresse, *The Secret Book Of The Egyptian Gnostics*, 1986, pp. 198, 184.

[5] R. C. Musaph-Andriessse, *De la Torah à la Kabbale*, New York, Oxford University Press, 1982, p. 40.

[6] **Noahides** : nom donné par les autorités juives aux Gentils qui observent les Lois Noachiques qui leur sont censément destinées. De l'hébreu **Noa'h** ou **Noach** (Noé).

[7] *Mishnah Torah* de Maimonides, chapitre 10, Traduction anglaise, p. 184.

[8] *The Secret Doctrine*, Vol. II, p. 240.

[9] Jeanne Doresse, 1986, pp. 198, 184.

[10] Albert Mackey, *The History of Freemasonry*.

[11] *Ibidem*, pp. 406-7.

[12] *Ibidem*, pp. 408-11.

[13] *Ibidem*, p. 409.